

**DRAME AU STADE DU 5 JUILLET : LE PRÉSIDENT TEBBOUNE ORDONNE UNE COMMISSION D'ENQUÊTE**

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 23 JUIN 2025 // N°1101 // PRIX 20 DA

**« L'ATTENTAT », UN FILM QUI RETRACE L'ENLÈVEMENT ET L'ASSASSINAT DE MEHDI BEN BARKA**

TOURNANT EXPLOSIF AU MOYEN-ORIENT, LES ETATS-UNIS ENTRENT EN GUERRE

# L'ALGÉRIE ALERTE SUR LA GRAVITÉ DE LA SITUATION



*L'Algérie exprime sa vive préoccupation suite aux bombardements américains visant des installations nucléaires iraniennes, estimant que ces frappes aggravent la crise régionale et entraînent des risques sans précédent.*

P.3

**OUVERTURE AUJOURD'HUI DE LA 56<sup>e</sup> FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER : UN TREMLIN POUR LA PRODUCTION NATIONALE**

P.2

AU PREMIER TRIMESTRE 2025

**L'ALGÉRIE DÉTIENT LES PLUS GRANDES RÉSERVES D'OR D'AFRIQUE**

P.2



POUR RENFORCER SA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

**L'ALGÉRIE ENCLENCHE LA RÉVOLUTION 5G**

*L'ARPCÉ a lancé l'examen des dossiers pour l'octroi des licences 5G, marquant une étape clé dans la stratégie numérique du pays, qui vise à s'imposer comme un acteur technologique de premier plan en Afrique et dans la région méditerranéenne.*

P.4

OUVERTURE AUJOURD'HUI DE LA 56<sup>e</sup> FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

# Un tremplin pour la production nationale

La manifestation verra la participation de plusieurs centaines d'entreprises nationales et étrangères activant dans de nombreux secteurs. La FIA s'impose comme l'un des événements économiques internationaux majeurs de l'Algérie, reflétant l'évolution de l'économie nationale et les capacités de production.

M. Korso

C'est parti pour la 56<sup>e</sup> édition de la Foire Internationale d'Alger (FIA), qui s'ouvre aujourd'hui aux Pins maritimes avec comme invité d'honneur le Sultanat d'Oman. Comme il est désormais de tradition, beaucoup de surprises attendent autant le public, qui viendra découvrir les nouveautés du salon, que les opérateurs et les hommes d'affaires algériens et des pays participants, qui vont assister à des séances B2B. C'est dire que la 56<sup>e</sup> édition de la FIA, qui se tiendra du 23 au 28 juin prochain au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, drainera un nombreux public, selon les organisateurs. Placée cette année sous le slogan "Pour une coopération commune et durable", la 56<sup>e</sup> FIA verra la participation de plusieurs centaines d'entreprises nationales et étrangères activant dans de

nombreux secteurs. La FIA, qui s'impose comme l'un des événements économiques internationaux majeurs de l'Algérie, reflète l'évolution de l'économie nationale et des capacités de production nationales, comme elle participe à renforcer les échanges commerciaux et professionnels à l'international, en offrant un environnement favorable au partenariat et à l'investissement direct étranger dans divers secteurs. Cette année, et parmi les principaux secteurs économiques représentés, il y a lieu de noter la présence en force du secteur national des industries agroalimentaires, une filière en pleine expansion, qui tire le secteur industriel vers le haut avec un taux de croissance de plus de 20 %. Il y a également les niches des industries électriques et électroménagères, mécaniques, sidérurgiques, les industries de transformation, le bâtiment et les travaux publics, ainsi que les services. Mais il est aisé de souligner que durant les jours d'expositions et de visites du public,



ce sera le secteur de l'électroménager qui va ravir la vedette aux autres niches. Et, outre les expositions, un espace de vente directe sera réservé aux visiteurs, selon la Société algérienne des foires "Algeria Exhibition" (filiale du groupe SAFEX), organisatrice de la manifestation. Traditionnellement, la FIA est une vitrine grandeur nature des potentialités économiques, industrielles et agricoles, outre les services, de l'économie nationale, tout comme des avancées technologiques et du potentiel non négligeable des accords commerciaux et industriels attendus entre opérateurs nationaux et étrangers à l'occasion de cette foire commerciale. D'autre part, le choix du Sulta-

nat d'Oman comme invité d'honneur pour cette édition s'explique par la dynamique que connaissent les relations algéro-omanaises, notamment après les récentes visites entre les responsables des deux pays, ayant abouti à la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente de coopération dans divers domaines, notamment les secteurs énergétique et agricole, ainsi que l'encouragement des investissements, l'environnement et le développement durable. La présence du Sultanat d'Oman comme invité d'honneur à la 56<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Alger ne sera pas, ainsi, symbolique. Par ailleurs, cette 56<sup>e</sup> FIA se déclina pour les professionnels à

travers un programme de conférences couvrant des thématiques économiques variées, avec un forum d'investissement prévu mardi et des séances spécialisées dans les secteurs de la logistique, des industries de transformation et de l'urbanisme, et ce dans le cadre du programme économique de la délégation omanaise. En plus d'un Forum d'affaires algéro-pakistanaïses, plusieurs conférences thématiques sont également prévues et portent sur la relance de l'investissement productif, le développement industriel en Algérie : réformes et opportunités, ainsi qu'une autre rencontre sur l'investissement dans le secteur du tourisme. La FIA sera ouverte au public tous les jours de 11 h à 18 h. À noter que l'édition de 2024 avait enregistré la participation d'environ 700 exposants nationaux et étrangers issus d'une vingtaine de pays et opérant dans divers secteurs comme l'agriculture, les industries de transformation, l'agroalimentaire, le bâtiment, les travaux publics, les services et les industries pétrochimiques. Les précédentes éditions de la FIA avaient pour invités d'honneur l'Égypte, l'Inde, la Russie, les États-Unis d'Amérique, l'Italie, le Cameroun, la Tunisie, le Portugal et la Turquie.

M. K.

AU PREMIER TRIMESTRE 2025

## L'Algérie détient les plus grandes réserves d'or d'Afrique

Le Conseil mondial de l'or a publié sa dernière mise à jour des réserves détenues par les banques centrales en Afrique. Avec 173,56 tonnes d'or au premier trimestre 2025, l'Algérie se place en tête du continent, devant la Libye (146,65 tonnes) et l'Égypte (128 tonnes). Ces trois pays réunissent à eux seuls près de 70 % des réserves déclarées sur le continent. Depuis 2020, l'Algérie augmente régulièrement ses réserves d'or, cherchant à diversifier ses actifs face à la volatilité des prix des hydrocarbures. En avril 2025, le prix de l'or a atteint un record historique d'environ 3 500 dollars l'once, porté par les tensions géopolitiques et les incertitudes économiques. Le professeur

Abdelhak Boutaleb, directeur du laboratoire de métallogénie et de magmatisme en Algérie, souligne, dans les colonnes du journal Horizons, que les réserves connues ne représentent qu'une partie du potentiel réel du pays. En effet, les richesses minérales du sous-sol, encore à explorer, pourraient transformer ces réserves en gisements exploitables. Il explique que l'or en Algérie se trouve principalement dans des roches de quartz, contrairement à d'autres pays où il est contenu dans des roches détritiques plus faciles à extraire. Cette spécificité nécessite un savoir-faire technique avancé ainsi que des moyens financiers importants pour une exploitation industrielle réussie. Selon le professeur Bou-

taleb, les ressources d'or estimées en Algérie atteignent environ 121,2 tonnes, ce qui place le pays parmi les dix premières nations africaines en termes de réserves potentielles. Toutefois, il précise que cette estimation reste modeste à l'échelle mondiale. En comparaison, l'Algérie est encore loin des géants africains comme l'Afrique du Sud (6 000 tonnes), le Ghana (1 000 tonnes), le Mali (800 tonnes) ou le Burkina Faso (500 tonnes). Parmi les principales zones aurifères algériennes, le site de Tirek dans le Hoggar est particulièrement prometteur, avec des indices d'or liés à des formations géologiques précambriennes. Le gisement historique d'Amesmessa, également dans le Hoggar, est partiellement exploité et demeure la seule mine actuellement en activité. La région d'In Ouzal, connue pour ses métaux précieux, est aussi riche en or. Le professeur Boutaleb estime que l'Algérie pourrait attirer des investissements miniers publics et privés, nationaux comme étrangers, à condition d'adopter des politiques incitatives, notamment via la nouvelle loi minière jugée « plutôt attractive ». Une exploitation encadrée et rationnelle de ces ressources permettrait de diversifier les revenus du pays et de faire de l'or un véritable levier écono-

mique. Cependant, plusieurs défis restent à relever : manque d'exploration approfondie, besoin d'une cartographie géologique détaillée, et nécessité d'investissements conséquents en infrastructures, notamment logistiques et de connectivité, car les gisements sont souvent situés dans des zones isolées. Pour réussir, il faudra aussi nouer des partenariats internationaux afin d'accélérer l'exploration et moderniser le secteur avec des technologies de pointe. Selon le professeur Boutaleb, le potentiel aurifère algérien reste sous-exploité, mais une stratégie minière bien pensée pourrait faire du pays un acteur clé du marché africain de l'or, contribuant ainsi à la croissance économique et à la création d'emplois durables. Il souligne l'importance stratégique de l'or, métal précieux aux multiples usages, exploitable aussi bien par des orpailleurs artisanaux que par de grandes multinationales. Le chiffre d'affaires brut potentiel pourrait atteindre entre 6 et 7 milliards de dollars. Enfin, l'exploitation aurifère pourrait représenter une alternative sérieuse aux hydrocarbures, tant en termes de valeur ajoutée que de revenus pour l'État. « En chiffres, le potentiel aurifère dépasse largement celui du pétrole », note-t-il.

Y.B.

## La COSOB lance une formation sur le capital-risque

La COSOB a lancé samedi dernier une formation sur le capital-risque pour renforcer l'intermédiation financière alternative. Elle a organisé cette formation régionale de cinq jours dédiée aux techniques de financement par le capital-risque. Intitulée « Le cycle de vie de l'investissement : techniques de gestion et de structuration du capital-risque », cette session s'inscrit dans une dyna-

mique de renforcement de l'intermédiation financière non bancaire et de promotion des mécanismes de financement alternatifs en Algérie et dans la région arabe. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de Youssef Bouznada, président de la COSOB, du directeur général de l'IAHEF ainsi que de représentants de l'UASA et de plusieurs instances financières arabes.

**L'EXPRESS**



Quotidien national  
d'information édité par la  
**SARL ADRA COM**  
Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

**NOURDINE BRAHMI**

DIRECTEUR HONORAIRE:

**ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

**RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale de communication  
d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

**Impression:**  
Société d'Impression  
d'Alger (SIA)  
**Diffusion:**  
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

TOURNANT EXPLOSIF AU MOYEN-ORIENT, LES ÉTATS-UNIS ENTRENT EN GUERRE

# L'Algérie alerte sur la gravité de la situation

**L'Algérie exprime sa vive préoccupation suite aux bombardements américains visant des installations nucléaires iraniennes, estimant que ces frappes aggravent la crise régionale et entraînent des risques sans précédent.**

L'Algérie a exprimé sa profonde préoccupation et son regret face aux bombardements américains sur des installations nucléaires iraniennes, soulignant que ces attaques exacerbent la situation dans la région et l'exposent à des risques inédits et imprévisibles. «Alors que la communauté internationale s'accorde pour réduire les tensions dans la région, l'agression israélienne contre la



République islamique d'Iran la nuit dernière a pris une tournure extrêmement dangereuse, exacerbée par le bombardement américain des installations nucléaires iraniennes», a déclaré le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué publié dimanche. Ce consensus international

«affirme depuis toujours la nécessité d'un cessez-le-feu, d'un retour à la table des négociations et d'un engagement sincère et de bonne foi à trouver une solution pacifique au dossier nucléaire iranien», ajoute le communiqué. Le ministère algérien des Affaires étrangères a exprimé

à ce propos «sa vive préoccupation et son profond regret face à cette escalade», soulignant que «dans le contexte actuel, tous doivent se référer aux leçons de l'histoire de la région, qui démontre sans équivoque possible que les solutions militaires n'ont jamais permis de résoudre les problèmes». Il a estimé que «la priorité du moment est de revenir à l'approche la plus sûre, la plus efficace et la moins coûteuse, à savoir l'approche politique pacifique fondée sur les dispositions et les règles de la légitimité internationale et de la Charte des Nations unies, afin d'épargner à la région de nouvelles tensions et tragédies». Par ailleurs, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a tenu dimanche à Istanbul une réunion bilatérale avec Abbas Araqchi, ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran, en marge de la 51<sup>e</sup> session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a indiqué le ministère dans un communiqué.

La réunion a porté sur «les développements de l'agression en cours contre la République islamique d'Iran et ses répercussions sur la paix et la sécurité au Moyen-Orient», ajoute le communiqué. À cette occasion, le ministre Ahmed Attaf a réitéré la position de l'Algérie et son engagement, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, à œuvrer pour une approche politique et pacifique basée sur les dispositions et les règles de la légalité internationale et de la Charte des Nations unies, afin d'épargner à la région davantage de tensions et de tragédies.

B.B.

## Attaf s'entretient avec ses homologues iranien, égyptien et yéménite à Istanbul

Hier, à Istanbul, en marge de la 51<sup>e</sup> session du Conseil des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Ahmed Attaf, ministre des Affaires étrangères, a eu plusieurs rencontres bilatérales importantes. Lors de son entretien avec Abbas Araqchi, ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran, Attaf a évoqué «les développements de l'agression en cours contre l'Iran» et ses conséquences sur la paix et la sécurité au Moyen-Orient, indique un communiqué du ministère.

Il a réaffirmé la position ferme de l'Algérie et son engagement, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, à promouvoir une approche politique et pacifique, fondée sur le droit international et la Charte des Nations unies, afin d'éviter à la région davantage de tensions et de tragédies. Ahmed

Attaf a également rencontré Badr Abdel-Atty, ministre des Affaires étrangères égyptien. Les deux ministres ont échangé sur les répercussions de l'agression contre l'Iran dans la région et ont souligné l'importance de poursuivre la coordination entre la Ligue arabe et l'OCI.

Ils ont insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts internationaux pour la désescalade, le cessez-le-feu, ainsi que pour un règlement pacifique du dossier nucléaire iranien. Enfin, Ahmed Attaf a rencontré Shayea Mohsen Al-Zindani, ministre yéménite des Affaires étrangères. Lors de cet entretien, ils ont examiné l'évolution de la situation régionale et ses impacts au Yémen. Il a réaffirmé l'engagement de l'Algérie, en sa qualité de membre du Conseil de sécurité de l'ONU, à soutenir activement le processus de règlement de la crise prolongée dans ce pays frère.

## FRAPPES AMÉRICAINES SUR TROIS SITES NUCLÉAIRES IRANIENS

### L'Iran promet de riposter

**Hakim H.**

Dans une aventure aux conséquences imprévisibles, les États-Unis, comme d'habitude se considérant au-dessus du droit international et des voies diplomatiques, ont mené des frappes militaires dans la nuit de samedi à dimanche, en utilisant sept bombardiers furtifs B-2 sur trois sites nucléaires iraniens. Réagissant à cette agression, le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araqchi, a déclaré hier, lors d'une conférence de presse en marge de la réunion de l'OCI à Istanbul, que les États-Unis avaient violé toutes les règles et réglementations internationales en frappant les sites nucléaires iraniens, et qu'ils devaient assumer l'entière responsabilité des conséquences de leur agression. Soulignant le droit de l'Iran à l'autodéfense en vertu de la Charte des Nations unies, Araqchi a déclaré que Téhéran se réservait le droit d'adopter une série de mesures pour répondre aux attaques américaines. Il a précisé que l'Iran ne transigerait jamais sur sa souveraineté, son indépendance et son intégrité

territoriale, ajoutant que Téhéran emploierait «tous les outils et solutions possibles et nécessaires» pour se défendre. De son côté, l'Organisation de l'énergie atomique d'Iran (OEA) a fermement condamné les frappes militaires conjointes des États-Unis et d'Israël sur ses sites nucléaires, les qualifiant de violation claire du droit international et de provocation imprudente qui ne restera pas sans réponse. Dans un communiqué publié à la suite de cette agression américaine, l'organisation a révélé que les installations nucléaires pacifiques de Fordo, Natanz et Ispahan avaient été visées à l'aube par un «acte barbare et illégal», en violation flagrante du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Elle a dénoncé à ce propos la passivité de l'AIEA, qui non seulement ignore les violations, mais qui, en gardant le silence, permet ces comportements agressifs. «Il est regrettable que cette action, clairement contraire au droit international, ait eu lieu dans l'indifférence générale, voire avec la complicité de l'Agence internationale de l'énergie atomique dans certains

cas», regrette l'agence. Elle appelle la communauté internationale à dénoncer le comportement de loi de la jungle des États-Unis et à soutenir l'Iran dans la défense de ses droits légitimes. L'organisation assure par ailleurs la noble nation iranienne que, malgré les conspirations diaboliques de ses ennemis, elle ne permettra pas qu'ils entravent le développement pacifique de cette industrie nationale, née du sang des martyrs du nucléaire. Une action en justice a d'ores et déjà été entamée afin de poursuivre l'affaire par le biais de mécanismes internationaux. Dans le même contexte, Mana Raïssi, parlementaire de la ville de Qom, a déclaré à l'agence de presse Tasnim News que l'attaque n'avait causé que des dommages superficiels à Fordow. «Malgré les mensonges du président américain, les infrastructures essentielles restent intactes. Ce qui a été touché se trouvait principalement au sol et pouvait être entièrement réparé», a-t-il déclaré. Il a souligné qu'aucune fuite radioactive n'avait été signalée et que le site avait été sécurisé de manière préventive.

H. H.

## ÉDITORIAL L'EXPRESS

### DANS LE CHAOS

PAR: AÏDA MOUNI

Dans la nuit de samedi à dimanche, les États-Unis ont bombardé trois sites nucléaires iraniens (Fordo, Natanz et Ispahan) épaulant ainsi l'entité sioniste dans une guerre qu'ils prétendent dissuasive, mais qui jette un peu plus le Moyen-Orient dans le chaos. Donald Trump, triomphal, parle d'un «moment historique». Une «cargaison de bombes» a été larguée sur Fordo, centre souterrain stratégique. L'Iran, de son côté, parle d'un acte barbare, criminel, et promet des conséquences «éternelles».

Le bilan humain est déjà lourd, plus de 400 morts et des milliers de blessés côté iranien, en majorité des civils. Le gouvernement sioniste, lui, compte 25 morts. Et pendant que les missiles pleuvent, la logique de guerre se consolide, les Houthis menacent les intérêts américains en mer Rouge, Téhéran prévient qu'il frappera toute aide militaire vers la Palestine occupée et envisage de bloquer le détroit d'Ormuz, une artère vitale du commerce mondial du pétrole.

L'Occident nous rejoue le même refrain, les États-Unis, autoproclamés gardiens de la paix, détruisent sous prétexte de prévenir un danger. Israël, régime colonial et génocidaire qui étouffe Ghaza depuis huit mois, se voit soudain légitimé pour en finir avec «le caïd du Moyen-Orient». L'argument ? La prolifération nucléaire. Mais qui peut encore avaler ce deux poids, deux mesures ? Le silence sur l'arsenal israélien, les frappes sur des civils, le mépris du droit international... Tout cela en dit long sur la vraie hiérarchie des vies et des règles.

Face à cette spirale, l'Algérie, à travers un communiqué de son ministère des Affaires étrangères, rappelle l'évidence, seule une solution politique peut prévenir l'irréparable. Elle dénonce une escalade aux conséquences imprévisibles, regrettant qu'au lieu de négocier, l'Occident ait choisi la voie militaire, toujours la plus courte, jamais la plus juste. Elle appelle à faire primer la Charte des Nations unies, dernier rempart face à la loi du plus fort. Il ne s'agit pas de défendre un régime, mais un principe, la souveraineté des nations et le respect du droit. Le monde n'est pas dupe. L'Occident, par son arrogance et son impunité, prépare une guerre généralisée et une crise énergétique mondiale. Aujourd'hui, nous sommes face à un choix, soit nous laissons Washington et Tel-Aviv enterrer l'ordre international au nom de leurs intérêts, soit nous défendons, coûte que coûte, un monde de droit où les crimes ne se lavent pas à coups de bombes.

A. M.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
ET RESPONSABILITÉ  
INDUSTRIELLE

## Sonatrach renforce son engagement pour une gestion durable des déchets

Dans le cadre de sa stratégie HSE (hygiène, sécurité et environnement), le groupe Sonatrach a organisé hier une rencontre-débat consacrée à la gestion des déchets, un enjeu devenu central dans la transition écologique de l'entreprise. L'événement, présidé par le PDG Rachid Hachichi, a réuni 150 participants issus des différentes entités du groupe. Cette initiative, précise un communiqué rendu public, s'inscrit dans la dynamique de mise en œuvre de la nouvelle loi n°25-02 du 20 février 2025 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets. Elle s'aligne également sur les objectifs environnementaux stratégiques de Sonatrach, qui vise une consommation et une production plus durables, ainsi qu'une réduction significative de son empreinte environnementale.

Les échanges ont porté sur l'évaluation des pratiques actuelles de gestion des déchets au sein des installations, l'identification des écarts, qu'ils soient techniques, organisationnels, logistiques ou réglementaires, et le partage d'expériences et d'innovations en matière de tri, de traitement, de recyclage et de valorisation. À l'issue de cette rencontre, une feuille de route opérationnelle sera élaborée à l'horizon 2030. Elle aura pour objectifs : la réduction des déchets à la source, l'optimisation des circuits de collecte et d'élimination, ainsi que la mise en place d'une stratégie structurée de valorisation dans le cadre d'une économie circulaire. Sonatrach réaffirme ainsi son engagement fort et durable en faveur de la préservation de l'environnement et de la durabilité de ses activités industrielles. À travers cette démarche, l'entreprise entend adopter une gestion responsable des ressources et des déchets, tout en assurant une conformité rigoureuse avec les normes environnementales nationales et internationales.

R.E.

ALGÉRIE-MAURITANIE

## Pour une coopération accrue

Ahmed Attaf a eu, hier, à Istanbul (Turquie), des entretiens bilatéraux avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritanien de l'extérieur de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Salem Ould Merzoug. Lors de cette rencontre en marge des travaux de la 51e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), « les deux ministres se sont concertés sur les principales questions inscrites à l'ordre du jour des travaux de la réunion ministérielle et ont examiné les voies et moyens de renforcer davantage les relations de fraternité, de partenariat et de complémentarité entre les deux pays frères, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son frère le président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani », précise le communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

CONSACRÉE À LA FINALISATION D'UN DÉCRET SUR LES MICRO-IMPORTATEURS

# Le président Tebboune préside une importante réunion

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a tenu hier une réunion de travail dédiée à l'achèvement d'un décret exécutif portant sur les micro-importateurs, indique un communiqué de la Présidence. Ce décret est attendu pour publication avant la fin du mois.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion de travail consacrée à la finalisation d'un décret exécutif concernant les micro-importateurs, annonce un communiqué de la Présidence. Ce texte devrait être publié d'ici la fin du mois. Lors du Conseil des ministres du 18 mai dernier, le président Tebboune avait donné des directives claires pour régulariser totalement et définitivement la situation des jeunes engagés dans la micro-importation individuelle, communément appelée « cabas ». Il a insisté sur la nécessité de les protéger en les intégrant dans le circuit officiel du commerce extérieur, afin qu'ils bénéficient des avantages prévus par la loi sur l'auto-entrepreneuriat. Le chef de l'État a également demandé que ces micro-importateurs obtiennent le statut d'agents économiques, leur ouvrant ainsi l'accès à des avantages sociaux et commerciaux. Cette mesure vise à remédier à leur situation actuelle, souvent illégale, qui expose leurs marchandises à la saisie dans les ports et aéroports, et qui cause de graves déséquilibres sociaux dus à la perte de leurs modestes capitaux. Par ailleurs, Abdelmadjid



Tebboune avait chargé le Premier ministre de mettre en place, dans les plus brefs délais, une commission chargée de définir les modalités d'exercice de cette activité. Cette commission devra encadrer les jeunes qui investissent leurs modestes capitaux pour répondre à des besoins essentiels, tout en tenant compte de l'impact limité de

leurs opérations sur le marché. Sous la présidence du Premier ministre, cette commission aura pour mission de dresser la liste des produits seront autorisés à importer. L'objectif est d'assurer la pérennité de leur activité dans le respect des réglementations légales et fiscales en vigueur. Le 23 mai, le Cercle d'action et

de réflexion pour l'entreprise (CARE) a publié une note d'analyse sur ce commerce informel dit « cabas ». Selon plusieurs sources non confirmées, cette activité concernerait plusieurs centaines de milliers de personnes et représenterait un flux marchand annuel estimé entre 2 et 3 milliards de dollars.

Y.B.

POUR RENFORCER SA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

## L'Algérie enclenche la révolution 5G

L'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) a entamé hier l'examen des dossiers déposés dans le cadre de l'appel d'offres national relatif à l'octroi des licences 5G, une étape stratégique qui s'inscrit dans la vision ambitieuse du ministère de la Poste et des Télécommunications visant à positionner le pays comme un acteur numérique majeur en Afrique et dans la région méditerranéenne. Lancé le 29 mai et clôturé le 1er juin dernier, l'appel d'offres dont il est question entre désormais dans sa phase décisive. L'attribution provisoire des licences est attendue pour le 3 juillet, date hautement symbolique correspondant au 63e anniversaire de l'indépendance. Un calendrier porteur de sens, qui témoigne de la volonté du gouvernement d'associer transition technolo-

gique et souveraineté nationale. Le lancement commercial de la 5G est prévu pour le troisième trimestre 2025. Le déploiement débutera dans les zones à forte densité démographique et dans les principaux pôles industriels, afin de maximiser son impact sur les secteurs les plus stratégiques. Au cœur de cette avancée : une approche structurée et sectorielle mettant en avant des domaines prioritaires comme les villes intelligentes, la santé connectée, l'industrie 4.0 et la mobilité intelligente. Autant de champs d'application où la 5G est appelée à devenir un catalyseur de performance, d'innovation et de compétitivité. Le cahier des charges, conforme aux standards internationaux, garantit un processus équitable et transparent. Il vise à favoriser une saine concurrence entre les opérateurs tout en stimulant

l'écosystème numérique local, notamment les start-up innovantes, dans une logique de croissance inclusive et durable. Au-delà de l'enjeu technologique, le ministre de la Poste et des Télécommunications a souligné la portée stratégique de la 5G pour l'économie nationale. Ce nouveau réseau devrait permettre de moderniser les services, créer des emplois, encourager l'innovation portée par la jeunesse et, surtout, renforcer l'autonomie numérique du pays. En somme, le déploiement de la 5G marque un tournant décisif dans la transition numérique de l'Algérie. Il incarne une ambition forte : bâtir une nation connectée, moderne et souveraine, prête à affronter les défis de demain avec des infrastructures à la hauteur de ses aspirations.

Y.B.

## Larbaoui reçoit la ministre du Développement social du sultanat d'Oman

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a reçu, hier, au Palais du Gouvernement (Alger), la ministre du Développement social du sultanat d'Oman, Mme Laila Bin Ahmed Bin Awad Al-Najjar. Les discussions entre Larbaoui et Mme Laila Bin Ahmed Bin Awad Al-Najjar, se sont déroulées en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji. Ces discussions ont été l'occasion de « saluer les liens de

fraternité et les relations d'amitié et de coopération unissant les deux pays frères, qui connaissent une dynamique exceptionnelle grâce à la volonté des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère le sultan d'Oman, sa Majesté Haïtham ben Tariq, de promouvoir la coopération bilatérale à de plus larges perspectives et de renforcer le partenariat fructueux dans divers domaines », précise le commu-

niqué des services du Premier ministre. Lors de cette rencontre, « l'accent a été mis sur l'importance du développement de la coopération entre les deux pays dans le domaine des affaires sociales, notamment à travers l'échange d'expertises et d'expériences réussies, et l'intensification des contacts, ce qui permettra de développer les services sociaux et de simplifier les procédures pour en bénéficier ».

DANS PLUSIEURS RÉGIONS DU PAYS

# De nombreux foyers d'incendie signalés

La protection civile a réalisé, ces deux derniers jours, des actions préparatoires et des exercices dans les wilayas de Skikda et de Jijel pour se préparer à la lutte contre les feux de forêt et les incendies agricoles durant l'été 2025.



**A**u 2<sup>e</sup> jour de l'été, le dispositif de prévention contre les feux de forêts est déjà mis à rude épreuve. Dans l'après-midi d'hier, plusieurs départs de feu étaient signalés. Malgré les efforts continus des services de secours, quelques foyers restent actifs.

En effet, la Protection civile a fait état, hier, de plusieurs foyers d'incendies touchant aussi bien les forêts, les maquis que les cultures agricoles dans différentes régions du pays.

Dans la wilaya de Béjaïa, un incendie a été signalé au village Hallafa, relevant de la commune d'Adekar, où les flammes s'étaient déclarées dans des zones de maquis et de broussailles.

La wilaya de Blida était également concernée, avec un feu de maquis déclaré dans la zone d'El Karach, relevant de la commune de Chréa. À Médéa, un incendie a été signalé au niveau d'une zone relevant de la commune de Hamadania. Idem à Skikda, où un départ de feu a été signalé dans la zone d'Adjadene, commune de Kanoua. Au moment où nous mettons sous presse, les interventions des équipes de lutte contre les incendies se poursuivaient activement dans les zones sus-citées pour maîtriser les flammes et limiter les dégâts.

En ce qui concerne les incendies de cultures agricoles, deux foyers ont été rapportés à travers le territoire. Il s'agit d'Oum el Bouaghi, où un feu

s'est propagé au lieu-dit Mechta tazourit, de la commune de Bir chouhada. Selon la protection civile, le feu a été maîtrisé dans cette localité.

À Skikda, un incendie a été signalé au niveau de Oued el Ksab, commune de Salah Bouchaour.

L'opération d'extinction de feu se poursuit, selon le bilan de la protection civile.

Il y a lieu de préciser que le programme annuel des manœuvres de terrain de la Protection civile devrait prendre fin aujourd'hui. Au cours des deux derniers jours, la protection civile a mené une série d'actions préparatoires et d'exercices dans les wilayas de Skikda et Jijel en vue de lutter contre les feux

de forêt et les incendies de récoltes agricoles au titre de la saison estivale 2025. Ces exercices visent à tester l'état de préparation des équipes de terrain et la coordination des intervenants, à travers l'activation des deux plans d'organisation des secours sous la supervision du wali de Skikda et du wali de Jijel.

Pour rappel, le plan national de lutte contre les feux de forêt a été renforcé en 2025, notamment par l'introduction de technologies avancées, dont des drones, des moyens humains et matériels ainsi que par la réactivation de l'interdiction des barbecues dans les zones boisées.

M. KA

SANTÉ PUBLIQUE

## Un plan national pour une alimentation saine lancé à l'automne prochain

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a fait état hier du lancement, à partir de septembre prochain, d'un plan national de l'alimentation pour renforcer la sécurité nutritionnelle du citoyen et sa protection des intoxications alimentaires et des risques biologiques et chimiques liés à l'alimentation.

Lors d'une journée thématique consacrée aux dispositions prises pour une saison estivale saine et sûre, le ministre a souligné que ce plan a « défini les normes d'une alimentation saine, en réduisant le taux de consommation de sucre, de matières grasses néfastes et de sel et en encourageant le citoyen à pratiquer une activité physique afin « d'éviter les maladies, notamment les cancers ». » a expliqué M. Saihi, qui a appelé à la nécessité « d'adopter un comportement alimentaire équilibré » qui protège et préserve la santé du citoyen. C'est d'ailleurs les mauvaises habitudes ali-

mentaires et les maladies qui en découlent qui ont amené le ministère à lancer « une action commune, en coordination avec les ministères du Commerce, de l'Agriculture, de l'Environnement et d'autres ministères, dans le cadre d'un plan national de l'alimentation », selon l'approche « Une seule santé », a-t-il précisé.

Le plan, basé sur la prévention, le contrôle, la sensibilisation et la coordination multisectorielle, vise à changer et améliorer les habitudes alimentaires en veillant à la sécurité alimentaire, et ce, en protégeant les aliments contre les risques d'origine biologique et chimique qui peuvent survenir à toutes les étapes de la chaîne alimentaire, du producteur au consommateur, ainsi qu'en veillant à réduire la consommation de sucres, de graisses et de sel conformément aux normes fixées par le Plan national de nutrition (PNN). Lors de son interven-

tion, le ministre a souligné la nécessité d'intensifier les opérations de contrôle et d'inspection à tous les niveaux dans le cadre de la coordination multisectorielle et de lancer des campagnes de sensibilisation axées sur la prévention des maladies estivales et les comportements sanitaires à adopter afin d'éviter les cas d'intoxication alimentaire qui peuvent être enregistrés, notamment durant la saison estivale. Dans ce sens, M. Saihi a fait savoir que pas moins de 732 cas d'intoxications alimentaires ont été recensés l'année dernière, dus principalement à la consommation d'aliments avariés et au manque d'hygiène. Dans le même sillage, le ministère de la Santé participera avec le ministère de l'Éducation nationale à « l'élaboration d'un programme national destiné aux élèves et aux enfants dans l'objectif de préserver leur santé », a-t-il conclu.

R.N.

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

### Un nouveau référentiel national pour remplacer la nomenclature des formations

Le secteur de la formation professionnelle connaîtra des nouveautés à la prochaine rentrée. La nomenclature des formations deviendra le référentiel national des offres de formation et de compétence. De plus, il verra la création de plus de 180 centres de développement de l'entrepreneuriat ainsi que le lancement de 15 centres d'excellence de formation professionnelle dans des spécialités liées essentiellement à l'industrie. À compter de la prochaine rentrée professionnelle, la « nomenclature des formations » deviendra « le référentiel national des offres de formations et de compétences ». C'est ce qu'a annoncé le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El-Mahdi Oualid, samedi dernier depuis Sétif. Ce référentiel, a précisé le ministre, « concrétisera d'une forte manière l'approche par les compétences adoptée par tous les pays avancés dans le domaine de la formation professionnelle ». Il a annoncé à l'occasion la transformation de l'institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) d'Ain Arnat en « centre d'excellence spécialisé en chimie et plastique », soulignant que « la création de ce centre à Sétif a pris en compte le fait que cette wilaya est leader dans ce domaine et accueille un grand nombre de sociétés actives qui ont besoin d'une main-d'œuvre qualifiée ». Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a également ajouté que « la prochaine rentrée verra le lancement de 15 centres d'excellence de formation professionnelle à l'échelle nationale dans diverses spécialités liées essentiellement à l'industrie en coordination et en partenariat avec le ministère de l'Industrie et les entreprises économiques ».

Le ministre a relevé le grand intérêt porté par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'entrepreneuriat et l'esprit d'initiative, mettant en lumière « la grande dynamique liée à la diffusion de la culture entrepreneuriale enregistrée dans les universités algériennes et les efforts déployés par le secteur de la formation professionnelle pour répandre cette culture ». Il a également révélé la création de plus de 180 centres de développement de l'entrepreneuriat au sein des centres et instituts de formation professionnelle du pays afin de former les entrepreneurs de demain et d'orienter au moins 10 000 diplômés du secteur vers l'entrepreneuriat générateur d'entreprises et de postes d'emploi. À ce propos, M. Yacine El-Mahdi Oualid a indiqué que « son département ministériel a rapproché les offres de formation de la nomenclature des métiers du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale afin d'augmenter les chances des diplômés du secteur de décrocher un emploi au terme de leur formation ». Le ministre a également révélé qu'une nouvelle plateforme appelée « Tamhine » sera lancée « dans les prochains jours » pour relier les sociétés aux stagiaires apprentis et faciliter l'opération d'apprentissage, surtout que le secteur est intrinsèquement lié à l'industrie. Il a ajouté que « pour orienter le produit du secteur plus facilement vers le marché du travail, nous avons révisé profondément les offres de formation pour les adapter à la nature des activités locales, notamment industrielles ».

1<sup>RE</sup> ÉDITION  
DU CONCOURS NATIONAL  
OLÉOMED

## 145 producteurs primés

Quelque 145 producteurs d'huile d'olive, représentant 22 wilayas, ont été récompensés, samedi à Alger, lors de la première édition du concours national Oléo-Med, une initiative du groupe de réflexion en agriculture Sipsa Filaha, visant à promouvoir la qualité et la compétitivité dans la filière oléicole, selon l'APS. Lors de la cérémonie de remise des prix, les meilleurs oléiculteurs d'Algérie ont été honorés avec des médailles et des diplômes, «pour encourager la production nationale en quantité et en qualité», selon le membre du comité d'organisation, Arezki Outoudert, rappelant que plusieurs huiles algériennes ont déjà été primées à l'international, ce qui illustre la reconnaissance croissante du savoir-faire local. Le président de Sipsa Filaha, Amine Ben Semmane, a exprimé à cette occasion sa volonté de créer un Club OléoMed de l'excellence, dans l'objectif d'accompagner les producteurs vers l'exportation et leur participation à des salons internationaux. Présent à cette cérémonie, l'ancien ministre de l'Agriculture, Rachid Benaïssa, a salué les potentialités de la filière, estimant que la superficie oléicole nationale pourrait doubler pour répondre à la demande intérieure et générer un surplus exportable. Parmi les lauréats, Hakim Alilèche, exploitant à Djelfa, cultive 40 hectares en agriculture biologique. Son huile certifiée à l'international a déjà remporté 49 médailles internationales. De son côté, Amer Koaka, de Bou Saâda, valorise un héritage familial sur 6 500 hectares à Oualtem. Son huile Chemlal est exportée en Europe et régulièrement primée. Mustapha Saoudi, producteur à M'sila, met en avant le potentiel oléicole des Hauts Plateaux, où sa production atteint jusqu'à 35 000 litres lors des bonnes années. À Blida, Noureddine Belout, de la ferme Larbaa Olive, produit depuis 25 ans des huiles conventionnelles et bio, y compris des versions aromatisées au citron, romarin ou thym. Lauréat de 10 médailles internationales, il mise avant tout sur le marché national. L'Algérie se classe parmi les dix plus gros producteurs d'huile d'olive, un progrès constant favorisé par les politiques publiques de soutien à l'irrigation et à la fertilisation, ont souligné les organisateurs.

ELLE SIGNE TROIS ACCORDS AVEC LE SYNDICAT DE L'ENTREPRISE

# Naftal à l'écoute des travailleurs

Naftal a signé trois accords avec le syndicat national de l'entreprise pour répondre aux préoccupations des travailleurs en matière d'amélioration des conditions professionnelles et sociales.

«Le président directeur général de Naftal, Djamel Cherdoud, et Abdelhak Amrani, secrétaire général du syndicat national, ont présidé la cérémonie de signature de trois accords qui répondent aux préoccupations et aspirations des travailleurs en matière d'amélioration de leurs conditions professionnelles et sociales», indique un communiqué de Naftal publié sur sa page officielle Facebook. Ces accords visent également à promouvoir les acquis sociaux et à améliorer l'environnement de travail au sein de l'entreprise.

Il s'agit de l'accord de tiers payant pour améliorer la couverture santé. L'accord porte sur le lancement d'un système de tiers payant, qui permettra aux salariés de Naftal et à leurs ayants droit de bénéficier de services de santé liés à la prise en charge d'une partie des frais d'interventions chirurgicales dans les établissements de santé conventionnés avec l'entreprise. Cela facilitera les procédures et améliorera la qualité du système de santé.

Le deuxième accord prévoit une révision du panier et une augmentation de sa valeur à compter du 1er juillet 2025, afin de soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs et de promouvoir une plus grande justice sociale au travail. Le troisième accord porte sur la mise à jour des dispositions relatives aux congés payés spéciaux pour événements familiaux (mariage, naissance, circoncision et décès), prévues dans la convention collective, afin de les adapter aux évolutions actuelles et d'assurer la protection permanente des droits acquis des travailleurs.

«Cette signature est le fruit



d'un dialogue responsable entre la direction et le partenaire social et reflète l'engagement des deux parties à construire une relation de travail équilibrée, fondée sur la confiance et la consultation, au service des intérêts des travailleurs et de l'organisation», précise Naftal. En parallèle, le PDG de Naftal, M. Djamel Cherdoud, accompagné du Secrétaire général du syndicat national, M. Abdelhak Amrani, a présidé l'ouverture d'une journée de sensibilisation sur le thème «L'éthique dans l'entreprise : un impératif stratégique pour

les dirigeants de Naftal». Cette journée s'est déroulée en présence des membres du Comité d'éthique professionnelle et de la direction de l'entreprise. Cet événement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de diffusion et d'application du Code d'éthique de Naftal, qui a été adopté comme cadre de référence pour réguler les relations entre les différentes parties prenantes au sein de l'entreprise et pour établir une conduite professionnelle responsable à tous les niveaux de gestion. Ces travaux ont abouti à la

mise en œuvre du plan d'action du Code de déontologie, qui repose sur des missions essentielles, notamment la publication et diffusion du Code de déontologie au sein de l'établissement ; veiller au respect de son contenu par toutes les parties prenantes ; soutenir la formation continue des managers ; fournir des recommandations périodiques à la direction générale, évaluer la mise en œuvre du code et le mettre à jour ; et créer un environnement professionnel caractérisé par l'équité, l'intégrité et la motivation.

INÈS B.

## Chaib participe à une conférence sur le thème «Investir en Algérie»

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a participé en compagnie du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, par visioconférence à

une rencontre sur le thème «Investir en Algérie», organisée par le consulat général d'Algérie à Lille, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. À cette occasion, M. Chaib a souligné l'intérêt accordé par l'État algérien

aux membres de la communauté à l'étranger, en tant que composante essentielle de la société nationale, qui bénéficie d'une attention particulière de la part des hautes autorités du pays, grâce aux nombreuses mesures prises ces dernières années en leur faveur pour renforcer leur lien avec la patrie et leur parti-

icipation dans divers domaines de développement. M. Chaib a également passé en revue «les mesures et les politiques adoptées par l'État pour renforcer le rôle de la communauté nationale à l'étranger dans le processus de développement national et encourager ses initiatives d'investissement en Algérie».

Il a précisé, à cette occasion, que «ces activités organisées par le ministère en associant les différents départements ministériels concernés s'inscrivent dans le cadre de l'engagement de l'État à communiquer de manière continue et efficace avec les membres de la diaspora et à promouvoir les différentes mesures d'incitation et d'encouragement qui leur sont dédiées». M. Noureddine Ouadah a salué, à son tour, «l'importance capitale qu'accorde son secteur aux porteurs de

projets, parmi les membres de notre communauté à l'étranger, rappelant que la diaspora algérienne était un partenaire clé pour le secteur des start-up, à travers sa contribution aux nombreux projets réussis, et en partageant les expertises acquises dans divers domaines connexes», ajoute le communiqué. Pour leur part, «les membres de la communauté ont saisi cette occasion pour soulever leurs préoccupations concernant la concrétisation de leurs projets et idées dans leur mère patrie, se félicitant, en même temps, de la tenue de ces rencontres périodiques, organisées par le secrétariat d'État, et reflétant les efforts des institutions de l'État visant à associer les enfants de la communauté à la dynamique économique que connaît notre pays», souligne le communiqué.

FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

## Zitouni reçoit son homologue omanais

À l'occasion de la tenue de la foire internationale d'Alger, le ministre du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a reçu, samedi à Alger, le ministre omanais du Commerce, de l'Industrie et de la promotion de l'investissement, Qais Bin Mohammed Al Youcef,

qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué du ministère. Le ministre omanais conduit une délégation officielle de haut niveau pour prendre part à l'ouverture de la 56e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), prévue du 23 au 28 juin, et qui verra la participation du Sulta-

nat d'Oman en tant qu'invité d'honneur, précise le communiqué. Cette participation qui reflète «le niveau avancé des relations économiques bilatérales, sera une occasion pour les opérateurs des deux pays de renforcer les liens et de conclure des partenariats prometteurs», conclut la même source.

PARTENARIAT ALGÉRO-OMANAIS

# Création de zones industrielles communes

Le partenariat industriel algéro-omanais, qui comprend la création de zones industrielles communes, vise à renforcer les liens économiques entre les deux pays. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Algérie pour attirer les investissements étrangers et développer son industrie locale, tout en étant alignée avec la vision 2040 d'Oman qui cherche à diversifier son économie.

Inès B.

L'Algérie et le Sultanat d'Oman décident de la création de zones industrielles communes afin de soutenir les investissements et la production bilatéraux ainsi que la création d'une base de données commune pour suivre les opportunités d'investissement et soutenir les opérateurs des deux pays. C'est ce qui ressort de la rencontre qui a réuni, hier, le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, et le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des investissements du Sultanat d'Oman, Qais Bin Mohammed Al Youcef.

Selon un communiqué du ministère de l'Industrie, publié sur sa page officielle Facebook, étaient présents à la réunion Son Excellence Saïf bin Nacer bin Rachid Al-Badaei, ambassadeur du sultanat d'Oman en Algérie, et Son Excellence Faïçal bin Abdullah Al-Rawas, président du conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie d'Oman.

«Étaient également présents à la réunion M. Saad bin Suhail Al-Mukhaini Bahwan, actionnaire majoritaire du groupe économique Bahwan et de la société algéro-omanaise d'engrais, ainsi que plusieurs responsables et hommes d'affaires omanais, et de hauts fonctionnaires des ministères algériens de l'Industrie et des Affaires étrangères», précise le communiqué. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement du partenariat stratégique entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, suite à sa récente visite au Sultanat d'Oman et à la visite du sultan Haitham bin Tariq en Algérie. Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a salué le rôle positif joué par le Sultanat d'Oman dans le soutien au partenariat économique bilatéral, notamment à travers sa contribution au projet de construction automobile Hyundai en



Algérie, le considérant comme un modèle réussi de coopération industrielle de qualité.

Le ministre a également souligné les importantes opportunités offertes par l'Algérie en matière d'investissement dans les secteurs manufacturier, agroalimentaire et du recyclage, appelant à accélérer le rythme d'un partenariat efficace fondé sur une approche économique intégrée et mutuellement avantageuse.

Pour sa part, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des investissements du Sultanat d'Oman a salué la décision de l'Algérie de désigner le Sultanat d'Oman comme invité d'honneur de la prochaine Foire internationale d'Alger, la considérant comme une preuve des liens stratégiques profonds entre les deux pays. À l'issue de la réunion, plusieurs axes pratiques ont été

convenus pour renforcer la coopération, notamment : Une proposition de création de zones industrielles communes afin de soutenir les investissements et la production bilatéraux ; La proposition de projets d'investissement dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de l'agroalimentaire et du recyclage industriel ; La création d'une base de données commune pour suivre les opportunités d'investissement et soutenir les opérateurs des deux pays ; L'encouragement des investissements mutuels en s'appuyant sur les atouts des deux économies, en mettant en place des mécanismes d'incitation et de soutien efficaces, et la création d'un groupe de travail conjoint composé de hauts fonctionnaires du ministère algérien de l'Industrie et des institutions omanaises compétentes, chargé d'élaborer une

feuille de route concrète et de la mettre en œuvre sur le terrain dans un délai n'excédant pas un mois.

Cette nouvelle dynamique confirme la volonté commune de construire un partenariat industriel intégré qui contribue à renforcer le développement économique et la souveraineté industrielle des deux pays.

Le partenariat industriel algéro-omanais, qui comprend la création de zones industrielles communes, vise à renforcer les liens économiques entre les deux pays. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Algérie pour attirer les investissements étrangers et développer son industrie locale, tout en étant alignée avec la vision 2040 d'Oman qui cherche à diversifier son économie. L'objectif principal est de créer un partenariat économique solide et mutuellement bénéfique,

favorisant l'investissement et le développement industriel dans les deux pays. L'Algérie cherche à développer des secteurs clés comme la pétrochimie, les énergies renouvelables, la robotique, les mines et le tourisme, en s'inspirant de «Oman Vision 2040».

L'Algérie souhaite attirer les investissements étrangers et les technologies, en mettant en avant ses atouts et opportunités d'investissement. Un fonds souverain algéro-omanais a été créé pour soutenir ces projets, et il est considéré comme un instrument prometteur pour stimuler les investissements dans les deux pays. La création de zones industrielles communes est un élément clé de ce partenariat, car elles offrent un cadre propice pour faciliter la concentration d'entreprises et de secteurs industriels spécifiques, favorisant ainsi la synergie et la collaboration.

Les zones industrielles bien aménagées et attractives peuvent attirer des investisseurs nationaux et étrangers et contribuer au développement économique des régions où ces zones sont établies, en créant des emplois et en stimulant l'activité économique. Ce partenariat renforce les liens entre l'Algérie et Oman et ouvre la voie à une coopération accrue dans divers domaines.

Les zones industrielles communes peuvent jouer un rôle important dans la croissance économique de l'Algérie et d'Oman, en stimulant l'investissement et la création d'emplois. L'établissement de ces zones peut faciliter le transfert de technologies et de savoir-faire, notamment grâce à l'implication d'investisseurs étrangers.

I. B.

SUITE À L'ATTAQUE AMÉRICAINE CONTRE LES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES IRANIENNES

## Les prix du pétrole devraient augmenter

Les prix mondiaux du pétrole devraient augmenter lorsque les marchés de l'énergie reprendront leurs échanges lundi matin en Asie, écrit le rapport. «BBC». «Les frappes américaines ont porté le conflit à un niveau supérieur et nombreux sont ceux qui craignent que cela ne fasse qu'aggraver la situation», a déclaré Carole Nakhle, directrice générale de Crystol Energy. «Cette crainte se traduira par une prime géopolitique plus élevée sur les prix du pétrole.», rapporte le site koha.net. Le pétrole brut Brent a terminé la semaine de négociation vendredi à 77,01 dollars le baril, après avoir augmenté de près de 20 % au cours du mois dernier. Les prix du pétrole brut WTI et Brent ont suivi une forte trajectoire ascendante au cours des derniers mois alors que les préoccupations géopolitiques s'intensifiaient. Ces inquiétudes ont augmenté après

qu'Israël a lancé une frappe militaire contre l'Iran, l'un des acteurs les plus importants du marché du pétrole brut. Cette crise s'est maintenant aggravée après que Donald Trump a lancé une frappe majeure contre les principaux sites d'énergie nucléaire iraniens. Il a lancé l'attaque «sauvage» contre Fordow, Nantanz et Ispahan, qui font partie intégrante des sites nucléaires de l'Iran. L'Iran et ses mandataires pourraient décider de fermer ou d'entraver les mouvements dans le détroit d'Ormuz, où transite 25 % de tout le pétrole brut. Dans une note, un analyste a déclaré à Bloomberg :

«Cette attaque américaine pourrait entraîner une escalade du conflit qui inclurait l'Iran répondant en ciblant les intérêts américains régionaux, notamment les infrastructures pétrolières du Golfe dans des endroits comme l'Irak, ou en harcelant

le passage par le détroit d'Ormuz.» La crise en cours au Moyen-Orient profitera aux principaux producteurs de pétrole comme l'Arabie saoudite et la Russie. C'est parce que ces pays ont progressivement augmenté leur production au cours des derniers mois. L'augmentation de la production à un moment où les risques de récession sont élevés a contribué à faire baisser les prix du pétrole il y a quelques mois. Le Brent a atteint son plus bas niveau à 57 \$, tandis que le West Texas Intermediate est tombé à 55 \$. La seule raison pour laquelle la flambée des prix du pétrole brut Brent pourrait être de courte durée est que la réponse de l'Iran est modérée, ce qui est probable. C'est parce que l'économie iranienne ne se porte pas bien, tandis que ses alliés comme la Chine et la Russie sont restés sur la touche.

DJELFA

## Des mesures pour relancer le projet de la cimenterie d'Ain El Ibel

*Cette cimenterie implantée dans la région d'Oued Sdar, commune d'Ain El Ibel, est considérée parmi les grands projets industriels structurants de nature à impulser le développement économique local.*

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a annoncé, samedi à Djelfa, la prise de mesures concrètes pour relancer le projet de la cimenterie de la commune d'Ain El Ibel (Sud de la wilaya), un projet figurant parmi les investissements industriels confisqués par décisions judiciaires. Dans une déclaration, au cours d'une visite effectuée dans la wilaya, le ministre a cité parmi ces mesures la décision rendue, la semaine dernière, par la commission interministérielle mixte, accordant 51% des actifs du projet, récupérés dans le cadre de la lutte contre la corruption et la confiscation de projets par voie judiciaire, au Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA). Une 2e mesure a consisté à établir une feuille de route pour relancer la cimenterie et procéder à une évaluation de ce qui a été déjà réalisé entre les partenaires algérien et chinois, a-t-il ajouté. Selon la fiche technique de cette usine de ciment, sa capacité de production atteindra trois (3) millions de tonnes/an lors de la 1ère phase de la mise



en service de la première ligne de production. La production de clinker s'élèvera à 4500 tonnes/jour, alors que la 2e ligne de production sera mise en exploitation ultérieurement. L'usine, qui s'étend sur 100 hectares, comprend également sept (7) carrières de pierre calcaire et une (1) carrière d'argile. Cette cimenterie implantée dans la région d'Oued Sdar, commune d'Ain El Ibel, est considérée

parmi les grands projets industriels structurants de nature à impulser le développement économique local. La valeur de cet investissement est estimée à 50 milliards de DA, et il devrait générer 500 emplois directs au niveau des deux lignes de production, en plus de 700 emplois indirects. Le ministre de l'Industrie, qui a relevé les énormes capacités de cette wilaya, a souligné qu'elle deviendra "un

pôle industriel par excellence" dans l'industrie de transformation. "Un défi au diapason de la démarche du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer la sécurité alimentaire et consacrer un décollage économique", a-t-il ajouté. Au cours de cette visite, M. Ghrieb a, également, inspecté une unité industrielle de transformation de produits agricoles (un bien confisqué et récupéré au profit de la société holding de l'industrie agroalimentaire Agrodiv), opérationnelle dans la wilaya déléguée de Messaâd. Il s'est, aussi, rendu dans la commune de Benhar, où il s'est enquis du projet d'une unité de production de levure boulangère relevant de la société CIM Chemical, dont l'investissement est estimé à 22 milliards de DA. Ce projet devrait contribuer à réduire la facture d'importation de cette matière et à assurer sa disponibilité à l'échelle nationale, avec une option pour son exportation dans une étape ultérieure.

MILA

## 6.000 enfants bénéficieront des excursions vers les plages

Au total, 6.000 enfants des diverses communes de la wilaya de Mila bénéficieront des excursions quotidiennes vers différentes plages du littoral dans le cadre du plan bleu de l'été 2025, a-t-on appris samedi auprès du chargé de la gestion de la direction de la jeunesse et des sports, Mohamed Riad Sebti. Dans les explications présentés aux autorités locales qui ont présidé devant la piscine semi-olympique Mahmoud Meghlaoui la cérémonie de départ de la première excursion vers la plage du Rocher de moules dans la wilaya de Jijel, le même responsable a précisé que 200 excursions

vers des plages des trois wilayas de Jijel, Bejaia et Skikda sont programmées au titre du plan bleu 2025 qui se prolongera jusqu'au 26 août prochain. Pas moins de 450 enfants représentant 15 établissements de jeunes de 11 communes ont pris part à cette première excursion vers la plage du Rocher de moules, selon la même source. L'actuelle saison estivale a connu également la programmation de quatre sessions de séjour au camp Larbi Ben M'hidi de Skikda qui bénéficieront en outre à 200 enfants de la wilaya à partir du 7 juillet prochain, selon le même responsable.

Le programme estival destiné aux jeunes prévoit des excursions au profit de 270 jeunes vers les wilayas du littoral du pays dont Tizi ouzou, Boumerdès, Tlemcen, Alger et Tipaza pour en découvrir les monuments et richesses naturelles de ces wilayas, selon encore la même source. Les services de la direction de la jeunesse et des sports organiseront tout au long de cet été en coordination avec des associations et de ligues sportives locales de nombreux tournois sportifs dans diverses disciplines au niveau des structures relevant du secteur.

JOURNÉE OLYMPIQUE

## Plus de 1200 athlètes participent à un marathon à Bouira

Plus de 1200 athlètes, des élèves des établissements scolaires pour la plupart, ont pris part samedi en fin d'après-midi à un marathon à Bouira, dont le coup d'envoi a été donné par le wali Abdelkrim Laâmour, et le président du Comité olympique algérien (COA) Abderrahmane Hammad. Lancé depuis le complexe sportif Rabah Bitat de la ville, le marathon a connu la participation de 1200 jeunes athlètes, dont la majorité est issus des établissements scolaires, selon la direction de la jeunesse et de sport. Le coup d'envoi a été donné vers 18h par le wali et le prési-

dent du COA Abderrahmane Hammad. Plusieurs personnalités sportives et champions nationaux et internationaux, à l'image de Hassiba Boulmerka, ainsi que l'ancien boxeur de l'équipe nationale, Mohamed Allalou ont accompagné le président du COA lors de sa visite à Bouira. Devant le siège de la wilaya et au grand boulevard de la ville, désigné comme point d'arrivée des participants, les autorités locales ainsi que M. Hammad ont honoré les trois premiers de ce marathon, marqué entre autres par d'autres activités et exhibitions sportives (football, karaté do, volleyball)

organisées sur le long du boulevard allant de la cité Harkat jusqu'au siège de la wilaya. Dans le cadre de ces festivités célébrant la Journée Olympique, un autre marathon a été organisé sur le même boulevard avec la participation de 200 personnes aux besoins spécifiques, selon les détails fournis par M. Houcine Hemmal, membre du comité organisateur et directeur de l'OPOW Rabah Bitat de la ville de Bouira. « Ces marathons sont organisés pour promouvoir les valeurs de l'Olympisme et l'importance du sport », a expliqué à l'APS M. Hemmal.

FONCIER INDUSTRIEL À CONSTANTINE

## Remise de 7 actes de concession pour des projets d'investissement

Au total, 7 actes de concession de foncier économique destiné à l'investissement, convertibles en cession, ont été octroyés à autant d'investisseurs, à Constantine, dans le cadre du soutien au développement économique et de l'encouragement de l'investissement local, ont indiqué, récemment, les services de la wilaya. " Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des autorités supérieures du pays, visant à faciliter l'accès au foncier destiné à l'investissement, 7 actes de concession de foncier économique, convertibles en cession, ont été remis, dimanche en fin d'après-midi au siège du cabinet du wali, aux opérateurs concernés ", a précisé la même source. Les actes en question sont liés à des projets d'investissement pour les activités de fabrication d'équipements médicaux, de trituration d'huiles végétales, d'imprimerie, de production d'équipements industriels et thermiques pour l'incinération et d'équipements de liquéfaction de gaz dans les canalisations, a-t-on ajouté à la wilaya. Ces projets, représentant un investissement global de 4,29 milliards de dinars, permettront la création de 705 emplois permanents, a-t-on encore affirmé, ajoutant que les autorités de la wilaya ont insisté sur l'entame "dans les plus brefs délais" des projets par les investisseurs ayant bénéficié des actes de concession. Constantine dispose actuellement de 913 lots de terrain destinés à l'investissement sur une superficie totale de 395 hectares, dont 277 lots ont été attribués dans le cadre des missions de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) en vue de la réalisation de projets dans les différentes zones d'activités, selon la même source. Pour rappel, la wilaya de Constantine compte 10 micro-zones d'activités viabilisées et raccordées aux différents réseaux dans le cadre de la mise en place des conditions favorables à l'investissement productif, notamment de la part des jeunes porteurs de projets.

ILLIZI

## Réception "avant la fin de l'année" d'un complexe frigorifique

Un complexe frigorifique d'une capacité de stockage de 5.000 m3 sera réceptionné "avant la fin de l'année 2025" dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris samedi de la direction locale des services agricoles (DSA). Le chantier de ce complexe confié à deux entreprises affichant actuellement 70% de taux d'avancement, a indiqué le DSA Ahmed Brahimi relevant que les obstacles entravant l'avancement de ce chantier ont été solutionnés. Soulignant que ce complexe frigorifique relève de l'entreprise Frigomedit, le même responsable a mis en avant l'apport de cette future structure frigorifique dans la régulation du marché local. Cette installation frigorifique accordée à cette région saharienne permettra, une fois réalisée, l'amélioration des conditions de stockage des produits agricoles et animaliers et du pouvoir d'achat du citoyen à la faveur de la contribution à la stabilité des prix des produits, a estimé le même responsable. Selon le DSA, le complexe aura également un impact socioéconomique pour la région dans la mesure où des emplois directs et indirects seront créés au profit des jeunes de la région.

MENACE SILENCIEUSE

# Comment prévenir la formation de caillots sanguins ?

*Il existe de nombreuses mesures préventives pour éviter la formation de caillots sanguins. Connaître les facteurs de risque et les symptômes peut aider à adopter des gestes de prévention simples et détecter rapidement ces derniers.*

Les caillots sanguins, également connus sous le nom de thromboses, se forment souvent en silence, mais lorsqu'ils bloquent des vaisseaux sanguins critiques, ils peuvent déclencher une crise cardiaque ou un accident vasculaire cérébral sans avertissement. Pour éviter de perdre la vie, il est crucial de comprendre les premiers signes et de savoir comment réduire le risque. Il faut savoir qu'ils peuvent se former chez n'importe qui, mais certaines situations augmentent le risque de formation de caillots sanguins. Ils varient en gravité, allant de légers symptômes de douleur et d'enflure à des cas graves entraînant des maladies graves et des complications. Selon les experts, il est essentiel de les détecter tôt pour éviter des complications telles que la restriction de l'approvisionnement en sang dans les veines ou la formation de caillots dans les poumons (embolie pulmonaire). Il existe de nombreuses mesures préventives pour éviter la formation de caillots sanguins. Comment prévenir la coagulation sanguine ou éviter les caillots sanguins, en position allongée et lors de la prise de certains médicaments, ainsi que d'autres moyens de prévention des caillots sanguins. Après une chirurgie, il est recommandé de se remettre en mouvement le plus tôt possible, surtout lorsqu'on est alité ou allongé en phase de récupération après une blessure, une maladie ou une chirurgie. Pour les personnes présentant un risque plus élevé de développer des caillots sanguins ou pour celles atteintes de thrombose veineuse profonde (TVP), les bas de contention ou les chaussettes de compression médicale sont efficaces pour prévenir la coagulation sanguine dans les jambes, tout comme les exercices et les médicaments.

## DES GESTES DE PRÉVENTION

Pour prévenir les caillots sanguins, les personnes assises ou qui restent sédentaires pendant de longues périodes (par exemple, lors de voyages de plus de



quatre heures) peuvent se lever et marcher toutes les une à deux heures, faire des exercices pour les jambes et éviter les vêtements serrés (une taille ample est préférable). Parmi les exercices recommandés en position allongée, la flexion des chevilles, c'est-à-dire vous allonger sur le dos avec les pieds droits devant vous et fléchir le pied pour bouger les orteils. Vous pouvez faire 10 répétitions avec les deux pieds ou un pied à la fois, cinq fois par jour. Les élévations de jambe droite, c'est-à-dire vous allonger sur le dos avec une jambe tendue et l'autre jambe pliée, tirer vos orteils vers votre corps, garder votre genou tendu et soulever lentement votre jambe du lit jusqu'à ce qu'elle soit presque parallèle à votre autre cuisse. Maintenez brièvement la jambe inférieure vers le bas. Faites cela jusqu'à 10 fois, deux fois par jour. Les contractions fessières, c'est-à-dire vous allonger sur le dos avec les mains reposant confortablement et contracter vos muscles fessiers, puis relâcher et répéter jusqu'à 10 fois au moins cinq fois par jour. Par ailleurs, certains médicaments, tels que les contraceptifs (pilules, anneaux ou patches contraceptifs) qui augmentent les niveaux d'œstrogène ou contiennent une hormone appelée drospirénone, peuvent également augmenter le risque de formation de caillots sanguins. Par exemple, les résultats préliminaires d'une étude

sur le risque de caillots sanguins financée par l'Administration des denrées alimentaires et des médicaments des États-Unis ont révélé une augmentation de 1,5 fois du risque chez les personnes prenant des contraceptifs contenant de la drospirénone par rapport à d'autres contraceptifs hormonaux. Les personnes prenant des contraceptifs hormonaux et présentant des facteurs de risque supplémentaires de formation de caillots sanguins encourent un risque plus élevé. D'autres moyens de prévenir les caillots sanguins consistent à apporter des changements de mode de vie pour réduire les facteurs de risque et maintenir votre santé. Les experts recommandent d'éviter une vie sédentaire et augmenter progressivement l'activité physique si nécessaire, maintenir un poids santé, arrêter de fumer et réduire la consommation de sodium.

## FACTEURS DE RISQUE

Bien que les caillots sanguins soient graves et puissent entraîner une incapacité voire la mort, il existe plusieurs moyens d'arrêter les caillots sanguins dès l'apparition des symptômes, notamment les anticoagulants ou les fluidifiants sanguins pour réduire la coagulation (médicaments en vente libre comme l'aspirine ou des médicaments sur ordonnance), les antiplaquettaires pour réduire l'adhérence des plaquettes san-

guines et la formation de caillots et les médicaments thrombolytiques pour dissoudre les caillots sanguins. Certaines personnes peuvent nécessiter une intervention chirurgicale pour les caillots sanguins, notamment celles qui ne peuvent pas prendre de médicaments anti-coagulants et celles qui souffrent de thrombose veineuse profonde. La chirurgie peut inclure la suppression des caillots sanguins ou l'utilisation d'un filtre cave inférieur, qui consiste à implanter un système de capture ou de piège pour empêcher les caillots sanguins de se déplacer vers les poumons. Il existe de nombreuses façons de prévenir les caillots sanguins.

Connaître les facteurs de risque et les signes et symptômes des caillots sanguins peut vous aider à détecter rapidement ces derniers et à obtenir un traitement. Les facteurs de risque comprennent des éléments modifiables tels que le mode de vie, ainsi que la prise de certains médicaments. Les premiers signes de caillots sanguins comprennent la douleur, l'enflure, la chaleur et la rougeur. Les signes graves de thrombose veineuse profonde comprennent des difficultés respiratoires et des douleurs thoraciques. Tout signe de caillot sanguin justifie une consultation avec un professionnel de santé. Le traitement implique des médicaments et, dans certains cas, une intervention chirurgicale. Les experts rappellent aussi que les inquiétudes suscitées par certains vaccins contre la COVID-19, qui provoquent chez certains patients des caillots sanguins rares et potentiellement mortels, ont plus que jamais éveillé la conscience du public sur cette condition médicale particulière. L'Agence européenne des médicaments estime qu'une personne sur 250 000 ayant reçu le vaccin d'AstraZeneca développera des caillots sanguins avec un faible taux de plaquettes, selon un article publié dans la revue médicale BMJ en 2021. Ces chiffres ont inquiété de nombreuses personnes, mais beaucoup d'autres ont souligné que de nombreuses femmes développent chaque année un caillot sanguin en prenant la pilule contraceptive hormonale combinée. En outre, on rapporte qu'une personne sur 1 000 développe chaque année un caillot sanguin à la suite d'un voyage en avion.

A.B.

## CAMBODGE

### 5<sup>e</sup> cas mortel de grippe aviaire cette année

Le Cambodge a enregistré son cinquième décès dû à la grippe aviaire cette année, avec la mort d'un homme de 52 ans, a annoncé samedi le ministère de la Santé. «Un villageois de la province orientale de Svay Rieng est décédé jeudi, des tests ayant confirmé qu'il avait contracté le virus de la grippe aviaire H5N1», a indiqué le ministère cambodgien de la Santé, dans un communiqué. «La victime a touché des poulets malades et morts, deux jours avant de tomber malade», a-t-il précisé, ajoutant que l'homme avait «de la fièvre, de la toux et des difficultés respiratoires» avant de mourir à l'hôpital. Le mois dernier, le Cambodge avait enregistré son quatrième décès de la grippe aviaire cette année avec la mort d'un garçon de 11 ans. Le virus H5N1 est généralement transmis aux humains après un contact avec des oiseaux infectés ou dans des environnements à haut risque, comme les fermes ou les marchés d'animaux vivants. Toutefois, la probabilité de transmission aux humains reste rare.

## LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊTS

### Une manœuvre de simulation à Skikda et à Jijel

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a organisé, dimanche à Skikda et à Jijel, une manœuvre de simulation de grande envergure, destinée à tester l'efficacité des moyens mobilisés pour faire face aux incendies de forêts, en période à haut risque. «Dans le cadre du renforcement du dispositif national de prévention et de lutte contre les feux de forêts, la Direction générale de la protection civile organise une importante manœuvre de simulation de grande envergure, combinant des moyens de lutte terrestres et aériens, destinée à tester la réactivité, la coordination intersectorielle et l'efficacité des moyens mobilisés pour faire face aux incendies de forêts, en période à haut risque», précise la DGPC dans un communiqué. Cette manœuvre, qui se déroulera dans la région d'Ouled Attia (Skikda) et d'El

Milia (Jijel), sera marquée par la présence du secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, ainsi que du Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Bourrelaf, indique le communiqué. Un large éventail d'acteurs et de moyens relevant de plusieurs institutions nationales sera mobilisé, dont «les unités spécialisées de la Direction générale de la Protection civile, l'Armée nationale populaire, la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale, la Direction générale des Forêts et les collectivités locales», ajoute la même source. Le scénario de cette simulation prévoit «un départ de feu simulé en zone forestière, avec le déploiement immédiat de moyens terrestres (véhicules d'intervention, camion-citernes des unités territoriales, colonnes mobiles..) et de

moyens aériens (drones, hélicoptères, avions bombardiers d'eau), accompagnés d'actions de reconnaissance, de sécurisation des zones habitées et périmètres à risques et d'extinction des foyers». Cet exercice a pour objectif d'«évaluer la capacité d'intervention rapide des différents acteurs et de renforcer la collaboration et la coordination entre les équipes spécialisées terrestres et les moyens aériens, permettant une réponse rapide et efficace en situation d'urgence complexe». Il s'agit également de «tester l'utilisation et l'efficacité de la plateforme numérique développée pour une meilleure gestion des opérations de lutte contre les incendies de forêts, l'efficacité de la chaîne de commandement, ainsi que les mécanismes d'alerte, de communication et de prise de décision en situation d'urgence».

POUR ACCÉLÉRER SES RÉFORMES

# Madagascar reçoit 100 millions de dollars de la Banque mondiale

Ce nouveau financement vise à soutenir des réformes stratégiques pour renforcer l'économie malgache et améliorer l'accès aux services de base. Il s'agit de la deuxième étape d'une série de trois. Elle cible des secteurs essentiels comme les télécommunications, l'énergie et les mines.

La Banque mondiale a accordé 100 millions de dollars à Madagascar, destinés à soutenir la deuxième opération de la politique de développement (DPO) du pays. Ce financement, accordé par l'Association internationale de développement (IDA), a pour objectif de lever les obstacles qui freinent la croissance du secteur privé et la création d'emplois, selon un communiqué officiel publié mercredi par la Banque mondiale. Il s'agit de la deuxième étape d'une série de trois. Elle cible des secteurs essentiels comme les télécommunications, l'énergie et les mines. L'objectif est de libérer le potentiel économique du pays et d'offrir plus d'opportunités à la population, a ajouté le communiqué.

Dans les télécommunications, la libéralisation du marché depuis 2023 a renforcé la concurrence. Cela a favorisé l'arrivée de nouveaux opérateurs. Selon l'Autorité de Régulation des Technologies de Communication (Artec), le tarif moyen de l'Internet mobile a chuté de plus de 50% entre 2020 et 2023. En parallèle, la consommation de données mobiles a bondi de 49% en un an, atteignant plus de 190 000 To. Ces progrès ont permis un meilleur accès au numérique, en particulier dans les zones rurales. Du côté du secteur minier, la formalisation des activités progresse. Un



nouveau code minier adopté récemment prévoit une meilleure gestion des permis d'exploration et une responsabilisation accrue des exploitants. Cette réforme vise à créer de l'emploi local et à renforcer la protection de l'environnement. Le secteur pourrait générer des revenus accrus pour les collectivités grâce à une plus grande transparence, soutenue par les mécanismes EITI. Pour l'énergie, la compagnie nationale Jirama sera renforcée. L'objectif est de réduire les coupures de courant fréquentes. En outre, la production d'énergie propre devrait presque doubler d'ici 2030. Ces efforts s'inscrivent dans la Mission 300, un programme national visant à

garantir une énergie durable pour tous. Atou Seck, représentant de la Banque mondiale à Madagascar, a souligné : « L'accès à l'électricité reste un frein majeur au développement. Les coupures perturbent la vie des familles et ralentissent les entreprises ». « Ce financement aidera à fournir une électricité plus fiable et abordable », a-t-il ajouté. De son côté, Rindra Hasimbelo Rabarinarison, ministre malgache de l'Économie et des Finances a déclaré que « cet appui récompense les efforts du gouvernement. Il reconnaît les progrès dans le numérique, l'énergie et la gestion des finances publiques. » Pour rappel, la Banque mondiale avait approuvé en avril 2023 le Cadre de partenariat pays (CPF) pour Madagascar pour la période 2023-2027. Ce partenariat définit la stratégie visant à soutenir les efforts de Madagascar en faveur d'une croissance inclusive et résiliente. Le nouveau CPF quinquennal s'articule autour de trois résultats de haut niveau, à savoir, améliorer les opportunités d'emploi grâce à des actions transformatrices ; rendre la croissance plus inclusive en s'attaquant aux faiblesses et aux inégalités dans la prestation des services publics ; et créer une résilience aux chocs qui peuvent inverser les améliorations de la croissance ou aggraver les inégalités socio-économiques.

## BRÉSIL

## Huit morts dans un accident de montgolfière

Huit personnes ont trouvé la mort samedi dans l'incendie puis la chute d'une montgolfière dans le sud du Brésil, a annoncé le gouverneur de l'Etat de Santa Catarina. «Huit victimes sont décédées et treize survivants», tel est le bilan parmi les «21 personnes à bord» qui avaient pris place à bord de la montgolfière, a déclaré le gouverneur Jorginho Mello dans un message sur les réseaux sociaux. Des vidéos prises par des témoins et diffusées par la télévision brésilienne ont montré le moment où le ballon a pris feu dans les airs, au-dessus de la ville côtière de Praia Grande.

La nacelle s'est détachée et est tombée en flammes. Les causes de l'accident font toujours l'objet d'une enquête. Les vidéos montrent que les conditions météorologiques étaient bonnes. Praia Grande est une destination réputée

pour la pratique de l'aérostation au Brésil. Il s'agit du deuxième accident mortel impliquant une montgolfière au Brésil en quelques jours : il y a moins d'une semaine, une passagère a péri lors d'un vol dans l'Etat de Sao Paulo (sud-est).

## NIGERIA

## Cinq morts dans une explosion dans un camion de collecte de ferraille

Une explosion à bord d'un camion de collecte de ferraille a fait cinq morts samedi dans les faubourgs de Kano, la plus grande ville du nord du Nigeria, a annoncé la police. L'explosion qui a détruit le camion s'est produite dans une décharge de collecte de ferraille. Les ferrailleurs collectent parfois des bombes non explosées en les prenant pour de simples déchets, qui peuvent se déclencher lorsqu'elles sont manipulées ou subissent des chocs. «Notre équipe EEI (engin explosif improvisé) est toujours sur

place pour enquêter et déterminer comme l'explosif s'est déclenché», a déclaré Ibrahim Adamu Bakori, commissaire de police de l'État de Kano. Les victimes ont été évacuées vers un hôpital, où «cinq personnes ont été déclarées mortes et 15 autres sont en train d'être soignées», a ajouté M. Bakori. Le camion provenait de l'Etat d'Yobe, a précisé le policier. Les Etats d'Yobe et de Kano, qui sont voisins, sont d'importantes sources de ferraille provenant de véhicules, habitations et machines brûlées.

## MEXIQUE

## Saisie de 110.000 comprimés de Fentanyl

Les autorités mexicaines ont annoncé samedi l'arrestation de trois personnes en possession de 110.000 comprimés de Fentanyl à Ciudad Juarez, ville frontalière avec les Etats-Unis, lors d'une opération. Le ministère de la Sécurité publique a indiqué dans un communiqué que deux hommes et une femme à bord d'une voiture avaient été arrêtés après une brève poursuite à Ciudad Juarez. «Lors d'une inspection (...), dix paquets emballés dans du plastique transparent contenant 110.000 comprimés de Fentanyl» ont été trouvés, a indiqué le ministère. Le communi-

qué précise que la femme est américaine, que l'un des hommes a la double nationalité mexicaine et américaine mais ne donne aucune information sur le troisième. Dans un autre communiqué, le ministère a indiqué que les autorités avaient arrêté une personne qui transportait 322 kilos de méthamphétamine dans la ville de Tijuana, également frontalière avec les Etats-Unis. Il a précisé qu'après cette arrestation, les forces de sécurité avaient perquisitionné un domicile où 422 kilos supplémentaires de cette drogue avaient été découverts.

## CÔTE D'IVOIRE

## Le président Alassane Ouattara désigné candidat à la présidentielle

Le président ivoirien Alassane Ouattara a été désigné samedi soir candidat à la présidentielle du 25 octobre par son parti. «Je soumetts à l'approbation du congrès la décision de la désignation du président Alassane Ouattara comme candidat du RHDP aux élections d'octobre 2025», a déclaré Patrick Achi, le président du congrès du Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) organisé à Abidjan. Cette désignation a été adoptée par acclamation des congressistes. Désormais intronisé, M. Ouattara doit s'exprimer dimanche lors d'un grand meeting au stade d'Ebimpé.

### AVEC 19 PERSONNES À BORD

## Un bateau disparu entre Madagascar et les Comores

Un bateau avec 19 personnes à bord était porté disparu samedi entre Madagascar et les Comores, a annoncé le gouvernement comorien, qui a lancé des recherches. «A bord, il y avait 14 Malgaches, quatre Comoriens et un Afghan», a annoncé à la presse la ministre comorienne des Transports, Hassane Alfeine Yasmine. «Tout de suite après l'alerte, le gouvernement comorien a saisi toutes les autorités compétentes, notamment la gendarmerie, les garde-côtes», a-t-elle ajouté, précisant que les recherches se poursuivaient. Le bateau, battant pavillon malgache, avait pris la mer le 16 juin et devait arriver le 19 juin aux Comores, après une traversée de plus de 400 kilomètres entre les deux îles, au large de la côte est de l'Afrique.

## CENTRAFRIQUE

## Un Casque bleu tué dans une attaque

Un Casque bleu zambien de la mission des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca) a été tué vendredi dans une attaque dans le nord-est du pays, a annoncé samedi l'ONU dans un communiqué. Une attaque «menée hier par des éléments armés non identifiés contre une patrouille de la force de la Minusca», à Am-Sissia 1, à 34 km au nord-est de Birao, dans la préfecture de la Vakaga, a blessé deux soldats zambiens et «l'un d'entre eux a succombé à ses blessures», a précisé la force onusienne dans un communiqué sur sa page Facebook officielle. «Cette attaque constitue la troisième attaque meurtrière contre des patrouilles de la mission depuis le début de l'année 2025», poursuit le texte.

## JAPON

## Un séisme de magnitude 6,1 au large de Nemuro

Un séisme de magnitude 6,1 a secoué samedi à 21H23 GMT la région située à 88 km à l'est-sud-est de Nemuro, au Japon, selon l'Institut géologique américain (USGS). L'épicentre, situé à une profondeur de 10,0 km, a été initialement localisé par 42,90 degrés de latitude nord et 146,50 degrés de longitude est.

### NIGERIA 20 morts dans une attaque de Boko Haram

Une attaque-suicide dans le nord-est du Nigeria, imputée au groupe terroriste Boko Haram, a fait au moins 20 morts parmi des combattants antiterroristes, ont rapporté samedi des médias locaux, citant des responsables et des témoins oculaires. «Nous avons perdu 20 personnes dans l'attaque suicide qui a eu lieu hier (vendredi) vers 21h15 (heure locale) alors que nos membres se trouvaient près du marché aux poissons», a déclaré Tijjani Ahmed, chef de la milice antiterroriste du district de Konduga dans l'Etat de Borno. «Dix-huit personnes sont mortes sur place et 18 autres ont été blessées. Deux autres sont décédées à l'hôpital, ce qui porte le nombre de morts à 20», a déclaré M. Ahmed. Depuis plus de quinze ans, le nord du Nigeria est secoué par des attaques terroristes qui ont fait plus de 40.000 morts et deux millions de déplacés dans cette région du pays le plus peuplé d'Afrique, selon l'ONU.

DRAME AU STADE DU 5 JUILLET

# Le président Tebboune ordonne une commission d'enquête

Marouane A.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a exigé l'installation d'une commission d'enquête pour enquêter sur l'effondrement d'une tribune au stade du 5 juillet d'Alger et qui a emmené à une chute mortelle de supporters après un mouvement de panique à la fin du match qui a opposé le Mouloudia d'Alger au NC Magra, pour le compte de la dernière journée de la Ligue 1 Mobilis, qui a permis au «Doyen» d'être couronné champion d'Algérie pour la neuvième fois de son histoire. Cette commission aura pour mission de «situer les responsabilités, identifier les manquements, et demander des comptes aux personnes impliquées», selon un communiqué des Services du Premier ministre. «Le rapport sera soumis dans les meilleurs délais afin de prendre les mesures juridiques nécessaires pour éviter que de tels accidents douloureux ne se reproduisent», toujours selon la même source qui précise que la commission est constituée de



représentants des ministères de l'Intérieur, de la Justice, de l'Habitat et des Sports, outre les services compétents du Commandement de la Gendarmerie Nationale, de la Direction Générale de la Sûreté Nationale, de l'Autorité de Contrôle Technique des Bâtiments, et des responsables du Mouloudia Club d'Alger. Pour ce qui est pour le bilan de ce regrettable incident, et jusqu'au moment où nous mettons sous presse, il a été enregistré

le décès de trois supporters et la blessure de 81 fans du MCA répartis entre les hôpitaux de Beni Messous, Ben Aknoun et Liamine Debaghine de Bab El Oued. Avant cela, la protection civile avait installé un poste avancé au niveau du stade pour prodiguer les premiers soins aux blessés.

## LA MOBILISATION A ÉTÉ TOTALE

Au-delà du drame qui a touché des supporters d'un club de football, on notera

une grande mobilisation de la famille sportive, avec des messages de condoléances qui ont fusé de nombreux clubs de la Ligue 1 et 2 et même de clubs tunisiens et égyptiens, tel que l'ES Tunis, le Club Africain et le Nadi El Masry, qui ont tenu à faire part de leur affliction après ce drame qui a touché des supporters du MCA. Des supporters de tous les clubs et des personnes lambda se sont déplacés en force aux hôpitaux de la capitale où se trouvaient les blessés pour faire don de leur sang, ce qui prouve encore une fois que les Algériens sont toujours solidaires dans la peine et le drame. A noter par exemple que l'hôpital de Beni Messous a lancé un appel pour la collecte de sang pour les blessés afin de sauver leurs vies. Appel auquel les membres de l'équipe, notamment les joueurs, les dirigeants, et les membres des staffs techniques et administratifs ont répondu la veille. Même les anciens joueurs, Rafik Saïfi et Abderahmane Hachoud, ont tété solidaires de leur équipe en ce moment difficile.

M. A.

## O MARSEILLE

### Le club phocéen passe à l'action pour Bensebaini

L'Olympique de Marseille passe à l'action pour tenter de recruter l'international algérien Ramy Bensebaini, auteur d'une performance remarquable avec le Borussia Dortmund face à Fluminense lors de la Coupe du Monde des Clubs. Selon plusieurs sources concordantes, dont Africafoot, le club phocéen a soumis une offre officielle de 15 millions d'euros au Borussia Dortmund pour s'attacher les services

du latéral gauche de 30 ans. Ce montant, conséquent pour un joueur estimé à 7 millions d'euros sur Transfermarkt, démontre la volonté marseillaise de se renforcer sur le flanc gauche après le départ d'Adrien Truffert. Naples est également sur les rangs dans ce dossier, mais l'OM semble bien décidé à devancer la concurrence. Toutefois, le club allemand n'a pas l'intention de laisser filer son

joueur cet été. Sous contrat jusqu'en 2027, Bensebaini fait partie des cadres de l'effectif de Terzić, avec 46 apparitions cette saison pour trois buts et sept passes décisives. Si l'intérêt marseillais reste fort, le dossier semble pour l'instant gelé, à moins d'un revirement du côté du BVB ou d'un signal clair de la part du joueur. Bensebaini, qui connaît déjà la Ligue 1 après ses passages à Montpellier et

Rennes, représenterait un renfort de choix pour le club marseillais. Son profil complet, capable d'évoluer dans une défense à trois ou à quatre, correspond parfaitement aux exigences du Vélodrome. Pour l'heure, aucune déclaration officielle n'est venue confirmer l'avancée des négociations, mais ce dossier pourrait bien devenir l'un des feuilletons du mercato estival à Marseille.

## JOURNÉE OLYMPIQUE

### Plus de 1200 athlètes participent à un marathon à Bouira

Plus de 1200 athlètes, des élèves des établissements scolaires pour la plupart, ont pris part samedi en fin d'après-midi à un marathon à Bouira, dont le coup d'envoi a été donné par le wali Abdelkrim Laâmour, et le président du Comité olympique algérien (COA) Abderrahmane Hammad. Lancé depuis le complexe spor-

tif Rabah Bitat de la ville, le marathon a connu la participation de 1200 jeunes athlètes, dont la majorité est issue des établissements scolaires, selon la direction de la jeunesse et de sport. Le coup d'envoi a été donné vers 18h par le wali et le président du COA Abderrahmane Hammad. Plusieurs personnalités

sportives et champions nationaux et internationaux, à l'image de Hassiba Boulmerka, ainsi que l'ancien boxeur de l'équipe nationale, Mohamed Allalou ont accompagné le président du COA lors de sa visite à Bouira. Devant le siège de la wilaya et au grand boulevard de la ville, désigné comme

point d'arrivée des participants, les autorités locales ainsi que M. Hammad ont honoré les trois premiers de ce marathon, marqué entre autres par d'autres activités et exhibitions sportives (football, karaté do, volleyball) organisées sur le long du boulevard allant de la cité Harkat jus qu'au siège de la wilaya.

## TOURNOI DE JEUNES TALENTS (U15)

### L'édition 2025 débute à Oran

Le village méditerranéen d'Oran accueille, du 21 au 24 juin, le Tournoi des Jeunes Talents pour les joueurs de moins de 15 ans - édition 2025 - avec la participation de 450 joueurs représentant 18 sélections de wilayas, a indiqué la Fédération algé-

rienne de football (FAF). Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de détection des talents et de la formation du premier noyau de l'équipe nationale U15, précise l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. La

compétition s'étalera sur trois jours, du 22 au 24 juin, avec des matchs disputés sur trois stades de la ville d'Oran : le stade Ahmed Zabana, le stade Habib Bouakeul et le stade d'El Kerma. La finale se jouera, quant à elle, au stade Miloud Hadeff.

## ES TUNIS

### Belaïli absent contre Chelsea

L'attaquant international algérien Youcef Belaïli, l'une des pièces maîtresses de l'ES Tunis, manquera le prochain match de son équipe contre Chelsea, prévu mercredi prochain pour le compte de la troisième et dernière journée de la Coupe du monde des clubs 2025 (groupe D), en cours aux Etats-Unis. Au cours

du match décisif face à Chelsea pour la qualification au 2e tour du mondial des clubs, l'entraîneur des "Sang et Or" Maher Kanzari, sera privé de Youcef Belaïli, averti à deux reprises devant Flamengo puis Los Angeles FC et par conséquent suspendu. Cette rencontre programmée le mercredi 25 juin à 02h00 du

matin, déterminera l'équipe du groupe D qui accompagnera Flamengo en huitièmes de finale de la Coupe du monde des clubs 2025. L'Espérance Sportive de Tunis n'aura pas d'autre choix que la victoire lors de cette rencontre pour se classer à la deuxième position.

## BASKET-BALL / CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS 2025

### La sélection algérienne féminine poursuit sa préparation à Annaba

La sélection algérienne féminine de basket-ball poursuit sa préparation à Annaba, en vue de sa participation au Championnat arabe des nations (1-8 juillet en Egypte), avant de rallier la Tunisie pour un stage précompétitif, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérien-

ne (FABB). Le Cinq national féminin avait effectué un premier stage début juin à Alger avec un effectif composé de 20 joueuses, dont cinq évoluant au GS Cosider, sacré champion d'Algérie 2025. Pour ce deuxième stage, le coach national a réduit son groupe à 14 joueuses qui

devraient prendre part à la compétition arabe. Après le stage à Annaba, la sélection nationale conduite par l'entraîneur en chef, Mohamed Bouloudroua, ralliera la Tunisie dimanche, où elle effectuera un stage précompétitif, ponctué par plusieurs matchs amicaux, indique la FABB.

GYMNASTIQUE / COUPE DU MONDE 2025 (ÉTAPE DE TACHKENT):

### Kaylia Nemour sacrée à la poutre

L'Algérienne Kaylia Nemour a remporté samedi la médaille d'or du concours de la poutre de l'étape de Tachkent (Ouzbékistan) de la Coupe du monde 2025, décrochant sa deuxième breloque en vermeil dans cette compétition.

Après son sacre vendredi aux barres asymétriques, Nemour a obtenu la note (13.300) en finale de la poutre, devançant l'Ouzbèke Odinakhon Robidjonova (12.500) et la Kazakhe Korkem Yerbosynkyzy (12.100).

En finale des barres asymétriques, la championne olympique en titre de la spécialité a largement dominé la concurrence avec la note de 14,700 points. Elle avait déjà obtenu 15,100 pts aux qualifications. La médaille d'argent est revenue à la Sud-africaine Neveen Natascha Daries (12,500 pts) et le bronze à la Croate Sofia Wester (12,500 pts). La Coupe du monde de gymnastique de Tachkent est une étape d'une série de compétitions internationales de gymnastique artistique, organisée par la Fédération internationale (FIG) en Ouzbékistan.

MONDIAL DES CLUBS

# Le Borussia défait Sundowns, l'EST lance son tournoi

**M**algré de belles qualités affichées, le Mamelodi Sundowns s'est incliné face au Borussia Dortmund lors de son deuxième match de ce Mondial des clubs (3-4) samedi. La veille, l'Espérance de Tunis avait arraché sa première victoire dans la compétition face au Los Angeles FC. Les deux équipes joueront leur qualification pour les huitièmes de finale lors de leur troisième match. Du début à la fin, les Sud-Africains du Mamelodi Sundowns y ont cru. Ce sont même eux qui ont ouvert le score, grâce à une percée en solitaire du Brésilien Lucas Ribeiro (11'). Ils ont cependant très vite été rattrapés par le réalisme allemand du Borussia, avec Felix Nmecha qui a profité d'une énorme bourde du gardien Ronwen Williams pour revenir à égalité (16'). Les Noir et Jaune ont ensuite pris le large, menés par un très bon Serhou Guirassy qui a doublé la mise sur un but de la tête à la 34e minute de jeu et qui continue de prouver qu'il n'est pas le meilleur buteur du club cette saison pour rien. Jobe Bellingham, a inscrit le but du 3-1 juste avant la mi-temps (45') pour sa première titularisation.

## UN MATCH SOUS HAUTE TEMPÉRATURE

Au-delà de ce qui se passait sur le terrain, cette première mi-temps s'est également



caractérisée par l'absence des remplaçants du Borussia sur leur banc, restés aux vestiaires afin de les préserver de la chaleur de Cincinnati. Les Allemands ont continué d'étouffer les Sud-Africains et de profiter de leurs erreurs dans le début de la seconde mi-temps.

Khuliso Mudau, défenseur des Sundowns, a contré une frappe adverse qui a terminé malencontreusement dans ses propres filets (59'). Et de quatre. Mamelodi ne s'est cependant pas laissé abattre, et a réussi à revenir à 3-4 grâce à des buts de Iqraam Rayners (62'), et de Lebo Mothiba (90'), passé par la Ligue 1. Pas assez pour battre Dortmund malgré tout, qui a

pris la tête du groupe F avec 4 points.

## L'ESPÉRANCE SPORTIVE DE TUNIS PEUT CROIRE À LA QUALIFICATION

Les champions de Tunisie avaient mal entamé leur compétition. Battus 2-0 par les Brésiliens de Flamengo, les joueurs de l'ES Tunis avaient été dépassés dans tous les compartiments du jeu. Mais dans leur second match du championnat contre Los Angeles FC, Youcef Belaïli et ses coéquipiers ont montré qu'ils pouvaient prétendre à la qualification en huitièmes de finale. L'international algérien de 33 ans s'est notamment illustré comme l'un des héros du match. Dans un sla-

lom inspiré à la 70e minute de jeu, Belaïli a effacé trois défenseurs avant d'envoyer le ballon au fond des filets d'Hugo Lloris. Mais les Sang et Or tunisiens ont failli concéder le match nul dans les derniers instants de la rencontre après un pénalty sifflé contre eux. C'était sans compter sur l'intervention du deuxième héros de la soirée, Béchir Ben Saïd, le portier de l'ES Tunis, qui a réussi à garder sa cage inviolée.

## L'INTER MILAN BAT SUR LE FIL URAWA RED DIAMONDS

Lautaro Martinez a permis à l'Inter Milan de revenir à égalité contre les Japonais d'Urawa Red Diamonds, samedi. L'Inter a évité le désastre. Longtemps menés, les Italiens ont battu sur le fil les Japonais d'Urawa Red Diamonds (2-1), samedi au Lumen Field de Seattle, et totalise quatre points avant son troisième match contre River Plate au Mondial des clubs mercredi. Menés dès la 11e minute sur un but de Ryoma Watanabe, les Intéristes ont longtemps été impuissants à destabiliser le bloc bas des Red Diamonds, mais une reprise acrobatique de Lautaro Martinez sur corner leur a permis d'égaliser (78'). Valentin Carboni a ensuite marqué avec calme dans les arrêts de jeu, ce qui élimine le club japonais, défait pour la seconde fois.

MÉTÉO CAPRICIEUSE AUX ETATS-UNIS

## Pourquoi les matchs sont-ils si souvent interrompus ?

Près de 2h30 d'attente. Deux-heures et vingt minutes, c'est le temps que les spectateurs de l'Inter&Co Stadium ont dû patienter pour voir la fin du match entre Benfica et Auckland City (6-0) vendredi à Orlando. En raison d'une alerte météo et la menace d'un orage, Salman Ahmad Falahi, l'arbitre de la rencontre, a renvoyé tous les acteurs au vestiaire le temps que les conditions de jeu redeviennent plus clémentes. Les spectateurs ont quant à eux été invités à quitter les tribunes. Après Ulsan-Mamelodi Sundowns (coup d'envoi retardé d'une heure), Pachuca-Salzburg (interruption de 1h30) et Palmeiras à Al-Ahly

(interruption de 40 minutes), l'affiche du groupe C est déjà la quatrième rencontre de la Coupe du monde des clubs perturbée par la météo. Et dix autres seraient menacées la semaine prochaine en raison d'une nouvelle vague de chaleur. Si les températures très élevées et les orages qui frappent les États-Unis en ce mois de juin n'ont rien de surprenants, la multiplication des interruptions de match dans le pays qui accueillera la Coupe du monde 2026 avec le Canada et le Mexique l'an prochain à la même période (11 juin-19 juillet) suscite quelques interrogations. Pour expliquer ces nombreuses pertur-

bations, il faut se pencher sur la réglementation et le protocole mis en place par la Fifa. Un protocole très strict afin de protéger la sécurité des personnes présentes dans les stades. Ce process a été établi en collaboration avec les autorités gouvernementales américaines. Aux États-Unis et notamment en MLS, les règles concernant les décisions liées aux conditions météorologiques sont plus exigeantes qu'en Europe. Ainsi, lors cette Coupe du monde des clubs, un match est automatiquement interrompu en cas d'éclair dans un rayon de 16km autour du stade. La coupure doit durer au moins 30 minutes.

FORFAIT HIER FACE À PACHUCA

## Mbappé va nettement mieux

Des (bonnes) nouvelles de Kylian Mbappé. Le Français, insuffisamment remis de sa gastro-entérite, est forfait pour le deuxième match du Real Madrid au Mondial des clubs contre Pachuca, hier à Charlotte. Mais son état de santé s'améliore. C'est ce qu'a confirmé l'entraîneur du Real Xabi Alonso samedi soir en conférence de presse. "Il va mieux, il est revenu de l'hôpital il y a deux jours, il a

fait les tests qu'il devait faire. Il est en train de récupérer et chaque jour on est de plus en plus optimistes pour le récupérer contre Salzburg (vendredi)", a indiqué le nouveau coach du Real Madrid. Diminué en début de semaine, Mbappé avait manqué l'entrée en lice du Real, tenu en échec par l'équipe saoudienne d'Al Hilal (1-1) mercredi. Le lendemain, le joueur de 26 ans a été admis dans un

hôpital pour des examens en raison d'une gastro-entérite aigüe. Après quelques heures, il en est sorti et a rejoint le camp de base de l'équipe dans l'après-midi, à Palm Beach Gardens, à une centaine de kilomètres au nord de Miami. Vendredi, tout en continuant de suivre son traitement, le meilleur buteur de la saison madrilène (43 buts en 56 apparitions toutes compéti-

tions confondues), a pu faire quelques exercices de remise en forme dans les installations de l'hôtel de l'équipe. Le troisième match du Real dans le groupe H aura lieu dans la nuit de jeudi à vendredi à Philadelphie contre Salzburg. Reste à savoir si, comme l'espère Xabi Alonso, l'attaquant aura pu récupérer assez de forces en cinq jours pour pouvoir y partici-

APRÈS 24 ANS D'ATTENTE

## Le Real Oviedo retrouve la Liga

Vingt-quatre ans après l'avoir quittée, le Real Oviedo va effectuer la saison prochaine son retour en Liga espagnole, le championnat d'Espagne de football de première division, grâce à sa victoire samedi soir en barrage d'accession face à Mirandes (3-1 après prolongation).

Le club historique des Asturies avait été relégué en 2001, après treize saisons d'affilée dans l'élite, errant par la suite entre deuxième, troisième et quatrième divisions.

Entraîné par le Serbe Veljko Paunovic, qui jouait pour Oviedo lors de la descente, le club qui compte dans ses rangs le vétéran Santi Cazorla, 40 ans et champion du monde avec l'Espagne en 2010, a réussi à s'extirper des barrages d'accession.

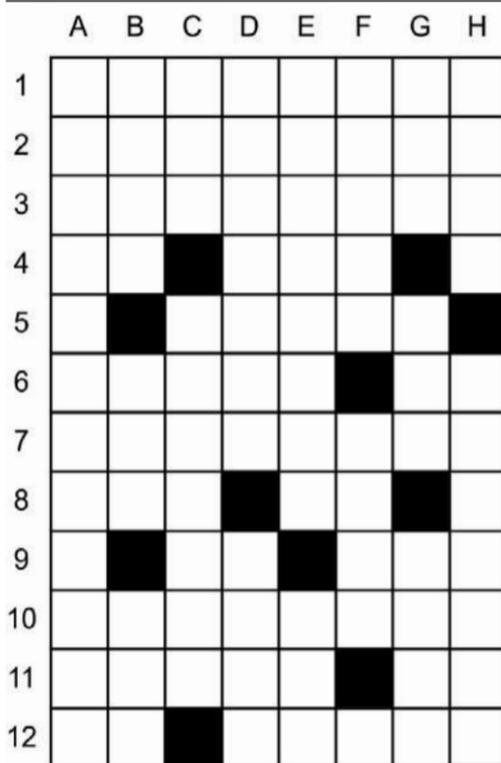
Après avoir battu Almeria, Oviedo a renversé samedi soir une situation défavorable puisque Mirandes, équipe surprise de la deuxième division espagnole cette saison, avait remporté le match aller (1-0) et ouvert le score samedi (16e). Mais Cazorla a égalisé sur pénalty (39e) avant qu'Ilyas Chaira donne l'avantage aux siens, les envoyant en prolongation, où Francisco Portillo a inscrit le but du retour dans l'élite (103e).

ITALIE

## Les arbitres seront désormais protégés

C'est un changement qui pourrait bien changer la face du sport italien. Ce vendredi, une modification du Code pénal prévoit des sanctions beaucoup plus sévères, incluant potentiellement des peines de prison, en cas de violences contre les officiels de match, qu'il s'agisse de bousculades, de coups ou de menaces. La loi est incluse dans un décret approuvé par le Gouvernement italien, a annoncé le ministre des Sports transalpin Andrea Abodi, qui étend cette protection à tous les officiels chargés de veiller au bon déroulement des compétitions sportives. Une protection égale à celle des policiers et des agents publics. Ces derniers mois, les violences envers les arbitres (professionnels et amateurs) ont pris une ampleur sans précédent. Par conséquent, l'Association italienne des arbitres de football (AIA) et le Gouvernement ont eu des discussions depuis plusieurs mois. Le président de l'AIA a d'ailleurs exprimé sa satisfaction après l'annonce du ministère des Sports. "Je ressens une grande joie et une grande émotion à l'approbation de cette loi historique. La protection des arbitres entre enfin dans le code pénal et est le résultat de mois de travail et de réunions au cours desquels nous avons attiré l'attention des politiques et des médias sur cette urgence sociale. Je remercie bien sûr le ministre Abodi, le gouvernement, mais aussi tous ceux qui, de près ou de loin, ont soutenu cette grande bataille pour la civilisation", a confié Antonio Zappi, cité par la Gazzetta Dello Sport.

# Mots Croisés



### VERTICALEMENT

- A. Irrecevable.
- B. Qui ne résistent pas au premier examen. Singe d'Amérique. Liquide insipide.
- C. Effet de travail manuel. Mesures anglo-saxonnes.
- D. Dur au mal. Il est ferme en attendant.
- E. Trouver la clé. Le savoir est une marque de reconnaissance.
- F. Portera préjudice. Un val ou des îles (d').
- G. Il fume au Japon. Canton. Nombre de collines entourant Rome.
- H. Maintenu contre soi. Constitue une preuve.

### HORIZONTALEMENT

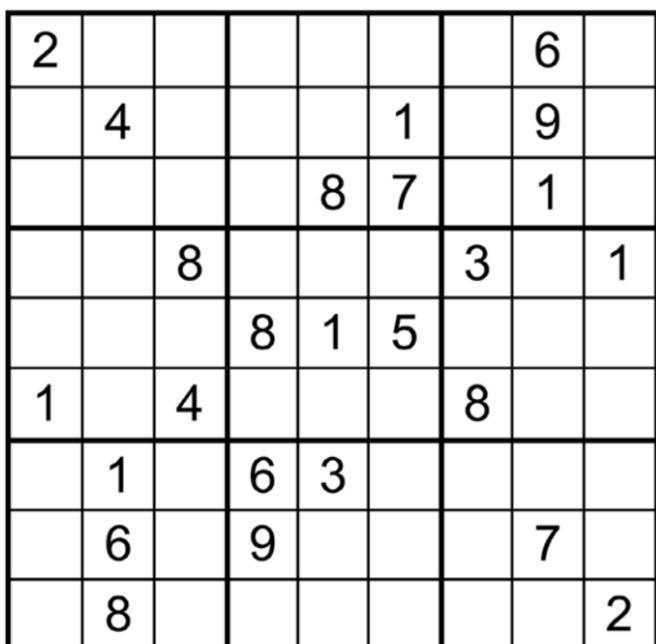
- 1. Du rose aux joues.
- 2. Nébuleuse.
- 3. Prudence de la franchise.
- 4. Une Citroën. Un futur gradé.
- 5. Petit échassier.
- 6. Grimpeur des Pyrénées. Il était beau comme un astre.
- 7. Traînerait dans la boue.
- 8. Terre à vase. L'erbium.
- 9. Précision musicale. Résine fétide venant de la férule.
- 10. Pas bien méchantes.
- 11. Disque ou rayon. Platine sans les disques.
- 12. Entortillé. Muni de pignons.

# LES MOTS FLÉCHÉS

CIRCUITS MARI-TIMES	CANAL D'EAU DE MER	SIMULÉ AFIN DE TROMPER	EXPRIME ORALEMENT	ATLANTIQUE A PORNIC	ANCIENNES GROGNES
AVANCE D'ARGENT	PÈLE UNE ORANGE	COUPER EN TRANCHES FINES	IL VIENT DE L'ORGE	RADIO FM	BIZARREMENT
ACHARNEMENT					
INDIGNE		PHASE DE LA LUNE		IL VA AVEC L'OIE	
ACIDULÉE				EXPRESSION D'UNE JEUNE VOLONTÉ	LE LOUP, LE RENARD ET LA...
AIGUILLE OU DENT					NOTA BENE
					IL CHANGE CHAQUE ANNÉE
EXCLAMATIF ET IRONIQUE					
BON VOULOIR					ARTICLE À MADRID
					MADAME EN ABRÉGÉ
IL EN IMPOSAIT AUX PLUS RICHES	TELLE UNE ISSUE INÉVITABLE				
		QUI PEUT TUER	ROI À JOUER	ALLIAGES SPÉCIAUX	CONJONCTION DE COORDINATION
		DÉSAVEU	ENJAMBÉE DU PETIT POUCKET	EFFET AU TENNIS	EXISTES
PAS TRÈS SPIRITUEL	ENTRE L'HOMME ET L'ENFANT OPÉRER				
COMMERCE DE CUIR					
CADRE DE VIE					
				SYMBOLE CHIMIQUE DU CHROME	
DEUXIÈME DEGRÉ D'UNE GAMME		ATTEINTS DANS LEURS INTÉRÊTS			



# SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

# MOTS MÊLÉS

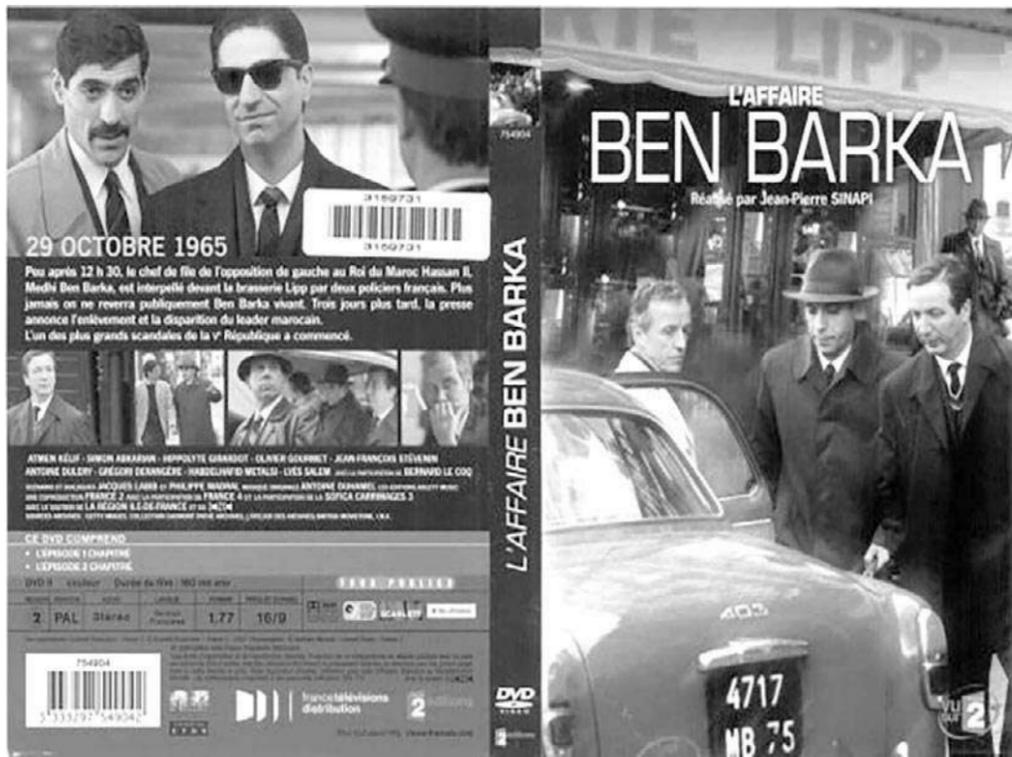
ARSENIC CENTIME COCHE COLONEL EBERLUE ECRIN EDITORIAL ENTRETIEN  
 FIRME FOLIE GREEMENT LANCEE LEITMOTIV LEVEE LOYAL MIEUX NABI NOYE  
 PALMERAIE PATINOIRE PEDALO PERTE PERVENCHE TUNER VERANDA VOYANCE

E	C	P	L	E	X	C	N	F	V	L	T
H	I	F	A	N	U	O	O	I	B	A	N
C	N	A	I	T	E	L	T	C	R	N	E
N	E	D	R	R	I	O	R	U	H	C	M
E	S	N	O	E	M	N	L	E	N	E	E
V	R	A	T	T	M	E	O	A	B	E	E
R	A	R	I	I	V	L	Y	I	D	E	R
E	E	E	D	E	M	O	A	O	R	E	G
P	L	V	E	N	V	E	L	P	N	E	P

DIFFUSÉ SUR LES CHAÎNES ALGÉRIENNES

# «L'Attentat», un film qui retrace l'enlèvement et l'assassinat de Mehdi Ben Barka

Le long métrage « L'Attentat » du réalisateur français Yves Boisset a été diffusé vendredi soir sur l'ensemble des chaînes de la télévision publique algérienne. Ce film, produit en 1972, revient sur l'affaire de l'opposant marocain Mehdi Ben Barka, enlevé et assassiné le 29 octobre 1965 à Paris. Il s'agit d'une fiction directement inspirée de faits réels, montrant la collaboration entre le régime marocain de l'époque et les services de renseignement français.



Boisset, né en 1939 et décédé en 2025, était un réalisateur engagé à gauche, connu pour ses critiques envers le pouvoir gaulliste. Son engagement politique lui a valu de nombreuses difficultés, notamment à l'époque de la sortie de ce film.

La musique du film a été composée par l'Italien Ennio Morricone, célèbre pour ses bandes originales. La bande sonore contribue à renforcer l'ambiance pesante du film, marquée par la violence, la trahison et le secret.

Le casting réunit de grands noms du cinéma européen. L'acteur italien Gian Maria Volonté joue le rôle de Sadiel. Le Français Jean-Louis Trintignant interprète François Darrien. Le rôle du colonel Kassar est tenu par Michel Piccoli, aux côtés de Philippe Noiret et d'autres acteurs français renommés.

« L'Attentat » a reçu le Prix d'argent de la meilleure réalisation lors de la 8<sup>e</sup> édition du Festival international du film de Moscou, en 1972. Il a été salué pour sa qualité cinématographique, mais aussi pour son message politique fort. Mehdi Ben Barka reste aujourd'hui une figure importante dans l'histoire du Maroc et du monde arabe. Il a milité pour la liberté, la justice sociale et l'indépendance des peuples. Son assassinat, jamais élucidé entièrement, reste un dossier sensible. Il est devenu un symbole de la lutte contre la répression politique, contre l'impérialisme, et contre le sionisme, positions qu'il a défendues tout au long de sa vie.

S. T.

## Samy Terki

Mehdi Ben Barka, né en 1920 et disparu à l'âge de 45 ans, était une figure importante de l'opposition au roi Hassan II. Socialiste et militant anti-impérialiste, il était aussi l'un des principaux organisateurs du mouvement de solidarité avec les peuples du Tiers-Monde. Menacé dans son pays, il s'était réfugié en Suisse, à Genève, après avoir été condamné à mort par contumace en 1963. Depuis l'exil, il poursuivait son engagement politique. Le film dure 120 minutes. Il raconte l'histoire d'un personnage nommé Sadiel, inspiré de Ben Barka. Sadiel est un opposant politique marocain vivant en exil

à Genève. Le régime marocain cherche à l'éliminer et met en place un plan en collaboration avec des services de renseignement étrangers. Pour l'attirer à Paris, ils se servent d'un ancien ami, François Darrien, militant de gauche français, qui lui propose un faux entretien télévisé. Sadiel accepte l'invitation et arrive à Paris. Il est immédiatement enlevé et conduit dans une villa isolée en banlieue, surveillée par des hommes armés. Il est ensuite interrogé, puis torturé par un homme appelé colonel Kassar, qui représente dans le film le général Mohamed Oufkir, ministre de l'Intérieur marocain à l'époque. Sadiel est ensuite exécuté. François Darrien, ainsi que d'autres

personnes ayant participé malgré elles à l'opération, sont également assassinés pour ne laisser aucun témoin. Le film critique clairement le régime marocain, présenté comme un pouvoir autoritaire qui élimine ses opposants à l'étranger, avec l'aide de puissances occidentales. Le rôle de la police française et des services secrets français y est aussi pointé du doigt. « L'Attentat » dénonce les pratiques des États qui coopèrent dans le secret pour faire disparaître des figures politiques gênantes. Le film a été coproduit par des sociétés françaises, italiennes et allemandes. Il a été tourné dans des conditions difficiles en raison de son sujet sensible et des pressions politiques. Yves

## FESTIVAL NATIONAL DE LA MUSIQUE GNAWA

### Aïn Sefra accueille la 16e édition

La ville de Aïn Sefra, dans la wilaya de Nâama, accueillera du 27 au 30 juin 2025 la 16e édition du Festival culturel national de la musique Gnawa, selon un communiqué rendu public samedi par les organisateurs. Ce festival est organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, en coordination avec les autorités de la wilaya de Nâama. Il se tiendra cette année sous le slogan :

« Gnawa, une mélodie de l'âme et une passerelle de la mémoire, une célébration des racines de l'identité et un lien avec la création contemporaine. » Selon le commissaire du festival, M. Rahmani Mohamed, cette édition coïncide avec deux événements importants, la célébration du 63e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale et le lancement de la saison estivale 2025. L'objectif de cette manifestation est de

faire connaître et de valoriser le patrimoine musical gnawa, enraciné dans l'histoire culturelle de l'Algérie et transmis de génération en génération. Douze wilayas du pays seront représentées par des troupes musicales spécialisées dans le genre Gnawa. Ces groupes animeront des soirées artistiques ouvertes au public, qui auront lieu au stade Arfaoui Mohamed d'Aïn Sefra. Chaque troupe y présentera ses œuvres et créations musicales, dans un cadre festif et compétitif. Un jury spécialisé sera chargé d'évaluer les performances des participants, et de désigner les trois meilleures troupes. Les prix seront décernés à la fin du festival, lors de la cérémonie de clôture. En marge des concerts, un programme culturel, académique et artistique est également prévu. Il se déroulera à l'annexe de la Maison de la culture Baghdadi Belka-

cem. Il comprendra, des conférences thématiques, des débats ouverts au public, ainsi que des expositions sur les instruments, les costumes et l'histoire du genre Diwan Gnawa. Ce « volet académique » permettra aux chercheurs, artistes et spécialistes de débattre autour des origines, des symboles et de l'évolution de cette musique rituelle, connue pour ses rythmes, ses danses et ses chants inspirés de traditions africaines et maghrébines. Cette 16e édition du Festival national de la musique Gnawa s'inscrit dans le cadre de la « politique culturelle » de valorisation du patrimoine immatériel. Elle vise à soutenir les jeunes talents, à renforcer la transmission entre générations et à inscrire la musique Gnawa dans les dynamiques artistiques contemporaines, tout en conservant son authenticité.

Rédaction

LANCEMENT  
DE LA 2<sup>e</sup> ÉDITION  
DU CONCOURS DE MANGA  
ALGÉRIE-JAPON

## La famille à l'honneur



## Samy Terki

L'ambassade du Japon en Algérie a annoncé l'ouverture officielle des candidatures à la deuxième édition du concours de manga Algérie-Japon, un événement culturel qui s'adresse aux passionnés de manga à travers le pays. Ce concours vise à encourager la création artistique chez les jeunes Algériens, à renforcer les liens culturels entre les deux pays et à promouvoir les valeurs portées par la culture japonaise. Pour cette édition 2025, les candidats sont invités à travailler autour du thème de la « famille », un sujet fédérateur aux dimensions émotionnelles riches, relations intergénérationnelles, solidarité, conflits, transmission ou encore attachement affectif sont autant de pistes à explorer. Les participants devront proposer un manga original, en format A4, comportant jusqu'à 16 pages (couverture comprise), en noir et blanc, avec une lecture de droite à gauche, conformément aux standards japonais. La couverture pourra être en couleur. Les textes peuvent être rédigés en arabe, français, anglais ou japonais. Une traduction provisoire sera assurée par l'ambassade pour faciliter l'évaluation par le jury. Chaque projet doit être réalisé individuellement, l'auteur doit assurer seul l'écriture du scénario, le dessin et les dialogues. L'utilisation de logiciels de dessin numériques est autorisée, mais l'usage d'outils d'intelligence artificielle est formellement interdit. Les œuvres envoyées resteront la propriété de l'ambassade du Japon, qui se réserve le droit de les exploiter dans le cadre du concours. Le concours est ouvert à toute personne résidant en Algérie âgée de 16 ans ou plus, à condition de n'avoir jamais publié de manga à des fins commerciales et de ne pas exercer comme professionnel dans ce domaine. Les candidats sont également invités, dans la mesure du possible, à être présents lors de la cérémonie de remise des prix, prévue le dernier jour du Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA). Les meilleures œuvres seront imprimées et exposées au stand de l'ambassade du Japon pendant toute la durée du festival. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 1er septembre 2025.

Quatre prix seront décernés à l'issue du concours :

Le premier prix, attribué par un jury professionnel, consistera en un billet d'avion aller-retour Alger-Tokyo, offert par l'entreprise partenaire JTI. Les deuxième et troisième prix, également décernés par le jury, seront composés de matériel de dessin professionnel, offert par Techno. Un quatrième prix, dit « prix du public », sera attribué en fonction des votes des visiteurs du stand de l'ambassade durant les quatre premiers jours du FIBDA, du 1<sup>er</sup> au 4 octobre. Le lauréat recevra lui aussi du matériel de dessin.

S. T.

# 16



- Alger 20°
- Ouargla 21°
- Oran 19°
- Constantine 19°

FADJR 03:39	DOHR 12:47	ASR 16:39	MAGHREB 20:08	ISHA 21:48
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

## UNE DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE AU CHEVET DES SUPPORTERS DU MCA

Sur instruction du président Tebboune, une délégation ministérielle a rendu visite aux supporters du MCA blessés et admis aux hôpitaux de Ben Aknoun, de Bab El Oued et de Beni Messous. La délégation ministérielle composée du ministre de la Santé Abdelhak Saihi, du ministre de la Jeunesse Mustapha Hidaoui, du conseiller à la présidence chargé de la direction générale de la communication Kamel Sidi Saïd, des secrétaires généraux des ministères des Sports

et de l'Intérieur, ainsi que du wali d'Alger. Le ministre de la Santé a insisté auprès des services des urgences des trois hôpitaux pour mobiliser tous les moyens humains et matériels pour assurer la meilleure prise en charge des blessés jusqu'à leur prompt rétablissement et leur retour à leurs domiciles. Dans ce sens, le responsable du secteur de la santé a mis en exergue les efforts consentis par les staffs médicaux et paramédicaux ainsi que le personnel

administratif et de sécurité pour prendre en charge les cas au sein de chaque hôpital. Le ministre Saihi a également présenté ses sincères condoléances au nom de tous les cadres et employés du secteur aux familles des victimes. À signaler que les joueurs du MCA, attristés par l'horreur du drame, ont rendu visite en compagnie du président du conseil d'administration Hakim Hadj Redjem aux blessés qui ont été hospitalisés à Beni Messous.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 23 JUIN 2025 // N°1101 // PRIX 20 DA

FACE À LA PROPAGATION DE CONTENUS JUGÉS TENDANCIEUX

## L'ANIRA met en garde contre les dérives médiatiques

*L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a fermement réagi, hier, face à la propagation de contenus jugés tendancieux.*

Dans un communiqué, elle condamne la diffusion de données fallacieuses et d'analyses infondées impliquant l'Algérie dans des contextes régionaux et internationaux sensibles. Selon l'ANIRA, ces publications relèvent clairement des « stratégies de guerres hybrides de quatrième et cinquième génération » et visent à semer la confusion dans l'opinion publique à travers un « alarmisme artificiel et malveillant ». L'Autorité dénonce une campagne de désinformation coordonnée, au service d'agendas étrangers, cherchant à ébranler la confiance dans les institutions de l'État et à porter atteinte à la cohésion nationale. Elle rappelle que de telles pratiques constituent une violation manifeste du décret exécutif n° 24-250, notamment de son article 5 qui impose aux services audiovisuels le respect des principes fondamentaux, dont



la souveraineté nationale, l'unité du pays, la sécurité, l'ordre public et les intérêts stratégiques de l'État. L'ANIRA prévient également que tout man-

quement aux obligations inscrites dans les cahiers des charges expose les contrevenants à des sanctions prévues par l'article 34 de la loi n° 23-

20 régissant l'activité audiovisuelle. L'Autorité appelle, par ailleurs, les médias à faire preuve d'un haut niveau de responsabilité et de professionnalisme. Elle les exhorte à s'appuyer sur des experts reconnus pour leur compétence et leur objectivité, et à éviter de relayer des interventions non fondées ou émotionnelles, susceptibles de tromper le public. Enfin, l'ANIRA avertit qu'elle prendra toutes les mesures légales nécessaires contre tout média qui se rendrait coupable de diffusion volontaire de contenus alarmistes ou mensongers. Elle affirme que l'Algérie, forte de ses institutions et de l'unité de son peuple, ne sera pas déstabilisée par des tentatives de manipulation. Elle réaffirme, en conclusion, que les médias nationaux ont un rôle essentiel à jouer dans la défense des valeurs républicaines et de l'intérêt général.

### FONCTION PUBLIQUE

## LANCEMENT DE L'INTÉGRATION DE PLUS DE 82 000 ENSEIGNANTS CONTRACTUELS

Le ministère de l'Éducation nationale a lancé une vaste opération d'intégration de plus de 82 000 enseignants contractuels exerçant dans les établissements publics à travers tout le territoire national. Cette démarche s'inscrit dans la mise en œuvre du décret exécutif n°25-152 du 2 juin 2025, qui encadre les conditions et modalités d'accès des personnels contractuels à la fonction publique. Les directions de l'éducation à l'échelle locale ont commencé à convoquer les enseignants concernés afin de constituer leurs dossiers. L'éligibilité repose sur des critères bien définis : l'occupation d'un poste vacant de manière permanente, la conformité du diplôme au grade occupé ainsi que la présence effective en poste à la date du 23 mars dernier. La direction générale de la fonction publique supervise l'opération, en assurant le contrôle de

conformité des candidatures. Les enseignants retenus seront intégrés d'abord comme fonctionnaires stagiaires. Leur titularisation interviendra à l'issue de la période probatoire, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. En parallèle, le ministère a mis en place un dispositif de formation destiné aux enseignants en voie d'intégration. Ce stage préparatoire, d'une durée de sept semaines (190 heures), débutera dès juillet prochain. Il sera organisé au sein de 15 instituts nationaux de formation et dans des établissements scolaires choisis au niveau des wilayas. Les bénéficiaires de cette formation proviennent des trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire) et suivront des programmes adaptés à leurs spécialités respectives. Le contenu pédagogique couvre dix unités de formation, abordant des

domaines clés : sciences de l'éducation, psychologie de l'élève, programmes scolaires, législation éducative, gestion de classe, éthique professionnelle, didactique disciplinaire, ingénierie pédagogique, usage des TIC et médiation scolaire. Chaque stagiaire devra produire un rapport de synthèse portant sur l'une des thématiques abordées durant la formation. L'évaluation portera à la fois sur ce rapport et sur les différents modules du programme. L'obtention d'une moyenne générale minimale de 10/20 conditionnera la réussite du stage et la poursuite du processus de titularisation. Par cette initiative d'envergure, le ministère de l'Éducation nationale vise à professionnaliser davantage le corps enseignant, tout en garantissant une meilleure qualité de l'enseignement et une intégration harmonieuse dans la fonction publique.

### MARQUANT SIX DÉCENNIES D'HISTOIRE ET D'ENGAGEMENT

## LE QUOTIDIEN EL MOUDJAHID CÉLÈBRE SES 60 ANS D'EXISTENCE

Né dans un contexte politique déterminant, El Moudjahid s'est rapidement imposé comme un acteur majeur du paysage médiatique. Officiellement lancé en 1965, il constitue

l'aboutissement d'un projet mûri bien avant le Ce projet visait à fusionner deux publications : Alger républicain et Le Peuple, ce dernier étant né en septembre 1962. Avec le recul, on

mesure l'évolution du journal Chaâb, à l'époque rédigé en français. Progressivement, celui-ci amorce une transformation, devenant Echaâb en 1963. Ce changement reflète un processus

de convergence idéologique et éditorial, qui aboutira à une série de négociations pour donner naissance à un nouveau quotidien national : El Moudjahid.

### LA VAGUE RÉPRESSIVE CONTINUE

## DES MILITANTS SAHRAOIS AGRESSÉS PAR LES FORCES MAROCAINES

Des militants sahraouis ont été violemment agressés par les forces d'occupation marocaines à la fin d'un rassemblement commémorant le 55e anniversaire de l'Intifada de Zemla, le soulèvement historique mené par feu Mohamed Sidi Brahim Bassiri, le 17 juin 1970, contre l'Espagne coloniale. Les forces marocaines, en uniforme et en civil, ont violemment battu les militants ayant participé à ce rassemblement, dont le président du comité sahraoui pour le droit à l'autodétermination, Ddach Mohamed, et le membre de l'Initiative sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM), Mustapha Dah, ainsi qu'un défenseur des droits humains bien connu au Sahara occidental occupé, en l'occurrence Brahim Farrik, rapportent dimanche des médias sahraouis. Malgré l'interdiction stricte des rassemblements politiques sahraouis par le Maroc, les militants sahraouis se sont réunis pour honorer l'héritage de l'Intifada de Zemla, un moment décisif dans la lutte des Sahraouis pour la liberté. Les participants ont affirmé que ce soulèvement demeure un pilier de la résistance sahraouie et une source d'inspiration dans leur lutte continue pour l'indépendance et l'autodétermination du peuple sahraoui. Ils ont honoré, à cette occasion, Mohamed Hammia, un militant de la résistance civile de l'Intifada de Zemla, saluant son dévouement à la cause sahraouie. L'Intifada de Zemla constitue le premier soulèvement de masse au Sahara occidental lorsque des centaines de Sahraouis, menés par Bassiri, ont protesté contre le régime colonial espagnol à Laâyoune, rappelle la même source, soulignant que la réponse espagnole a été brutale : Bassiri est porté disparu et son mouvement a été écrasé. Aujourd'hui, le Maroc qui occupe militairement le Sahara occidental depuis 1975, accélère le rythme de répression des manifestations, interdisant toute commémoration de la résistance sahraouie, relève la même source, ajoutant que « la violente répression contre le rassemblement de cette année prouve que l'occupant craint encore le pouvoir unificateur de cette Intifada ».